



ASSOCIATION DES CADRES SCOLAIRES
DU QUÉBEC

COMMISSION PROFESSIONNELLE DES SERVICES ÉDUCATIFS

**QUELQUES PROJETS D'INITIATIVES
LOCALES**

EN DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE

Odette Baribeau
Jacques Francoeur
Consultants

Novembre 2005

QUELQUES PROJETS D'INITIATIVES LOCALES EN DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE

PRÉSENTATION

En décembre 2004, à la suite du colloque de l'ACSQ traitant de la différenciation pédagogique, la commission professionnelle des services éducatifs avait invité les personnes et les organismes scolaires à concevoir, élaborer, piloter, évaluer, réguler, faire vivre et réussir des projets d'opérationnalisation de différenciation pédagogique. Dès le départ, l'intention de la commission professionnelle n'était pas d'évaluer ni même de porter un jugement sur la qualité des expériences poursuivies, mais bien plutôt de s'informer mutuellement et d'échanger sur des façons de faire ou des démarches innovantes à divers niveaux.

Aux dires de plusieurs intervenants en éducation, tout aurait été à peu près dit ou écrit sur le sujet de la différenciation pédagogique, mais tout n'a pas été nécessairement fait. Alors, à partir des informations obtenues lors du colloque 2004, la CPSE a contacté et sollicité quelques organismes scolaires et pédagogues qui s'étaient déjà lancés sur des pistes d'expérimentation; par le biais d'un questionnaire d'entrevue, l'ACSQ a tenté de recueillir l'essentiel des différentes interventions poursuivies sur le terrain au regard de la différenciation pédagogique, afin d'en dégager les caractéristiques propres et de présenter une synthèse susceptible de guider, d'alimenter et d'inciter les autres organismes en attente à s'engager sur la voie de la différenciation.

Rassurons-nous! Tout n'a pas encore été fait; les expériences relatées n'ont pas toute la même teneur : d'aucunes présentent une structure à mettre en place pour faire vivre la différenciation en salle de classe, d'autres traitent d'expériences réelles en salle de classe avec de vrais élèves au prise avec de vraies difficultés d'apprentissage afin de contrer le redoublement; d'autres encore entendent solutionner un problème d'organisation scolaire (fermeture d'école et de transfert d'élèves) en mettant en place le cycle d'apprentissage avec des groupes d'élèves d'âges différents.

On peut concevoir que d'autres milieux et d'autres expériences auraient pu être présentées pour enrichir cette banque d'informations, mais ce n'est que partie remise, car la CPSE entend faire une priorité de ce partage de savoirs et de compétences relatifs à la conception, au pilotage et l'accompagnement du changement planifié à l'échelle des équipes de travail, des écoles et des organismes scolaires. Cette problématique s'ajoute à la nécessaire prise en compte du travail de formation, de perfectionnement et d'organisation suscité par une réforme, à laquelle la CPSE souscrit et collabore depuis le début, puisqu'il s'agit là d'enjeux majeurs.

C'est donc à travers ces études de cas de réussites, ces récits d'expériences diversifiées, de protocoles et d'enregistrements vidéos, d'implantation de structures et d'organisations dynamiques que l'ACSQ pourra faire évoluer le concept de différenciation pédagogique et inciter les intervenants scolaires à s'engager sur la voie de la formation continue, de la créativité et de la collaboration. La réussite de tous nous tient à cœur! Bonne lecture!

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Projet de recherche-action sur la différenciation pédagogique en Montérégie	4
2. Projet d'expérimentation de la différenciation pédagogique en salle de classe, à l'école Saint-François-d'Assise de la Commission scolaire de la Capitale	13
3. Projet « Multiâge » de l'école Charles-René-Lalande de la Commission scolaire de-l'Or-et-des-Bois	19
4. Projet « CRAC » pour contrer le redoublement à la Commission scolaire des Navigateurs	28
5. Projet d'apprentissage de l'homophone (se) par l'intermédiaire des intelligences multiples à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	36
6. Projet d'offre de service pour la formation d'enseignants en différenciation pédagogique à la Commission scolaire Marie-Victorin	41
7. Projet d'expérimentation en différenciation pédagogique aux commissions scolaires des Grandes-Seigneuries et du Val-des-Cerfs	46

PROJET D'INITIATIVES LOCALES

AVERTISSEMENT

Les projets d'initiatives locales sont issus de la volonté d'éducateurs qui choisissent de nouvelles avenues pour la réussite de leurs élèves. L'Association des cadres scolaires du Québec félicite toutes les personnes qui expérimentent la différenciation pédagogique et les encourage à poursuivre sans porter de jugement sur la valeur des expériences poursuivies.

1. PROJET DE RECHERCHE-ACTION SUR LA DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE EN MONTÉRÉGIE

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME :

Comité-conseil régional des services éducatifs de la Montérégie.

COMMISSIONS SCOLAIRES IMPLIQUÉES DANS L'EXPÉRIMENTATION :

10 commissions scolaires (9 francophones et 1 anglophone) ont accepté de participer à ce projet de recherche-action (la liste des écoles et du personnel impliqué figure à l'annexe 1).

COORDONNATRICE DU PROJET :

Madame Marie-Hélène Guay, conseillère pédagogique à la Commission scolaire des Trois-Lacs assume la fonction de coordination du projet à demi-temps, en collaboration avec les conseillers pédagogiques des dix commissions scolaires assignés à ce projet de différenciation pédagogique. Le projet s'étend sur une période de trois ans.

COMITÉ-CONSEIL :

L'orientation et l'encadrement général du projet sont assurés par un comité-conseil composé de sept (7) personnes (directeur des services éducatifs, coordonnateurs des services éducatifs ou complémentaires et représentant de la direction régionale du MELS).

ORIGINE DU PROJET :

À la suite de l'opération « Mission 95 » en Montérégie et de l'implantation graduelle de la Réforme, un premier projet (2002-2004) a été mis sur pied dans le but de développer et

d'expérimenter des modèles de différenciation pédagogique, en classes ordinaires, au primaire ¹. En suivi à ce projet, le comité des services éducatifs en Montérégie a structuré un second projet « La différenciation pédagogique en Montérégie » dont le but est le développement, par des équipes-cycles du primaire et du secondaire, d'autres modèles de différenciation pédagogique en classes ordinaires dont certaines intègrent des élèves ayant des besoins particuliers. ²

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET :

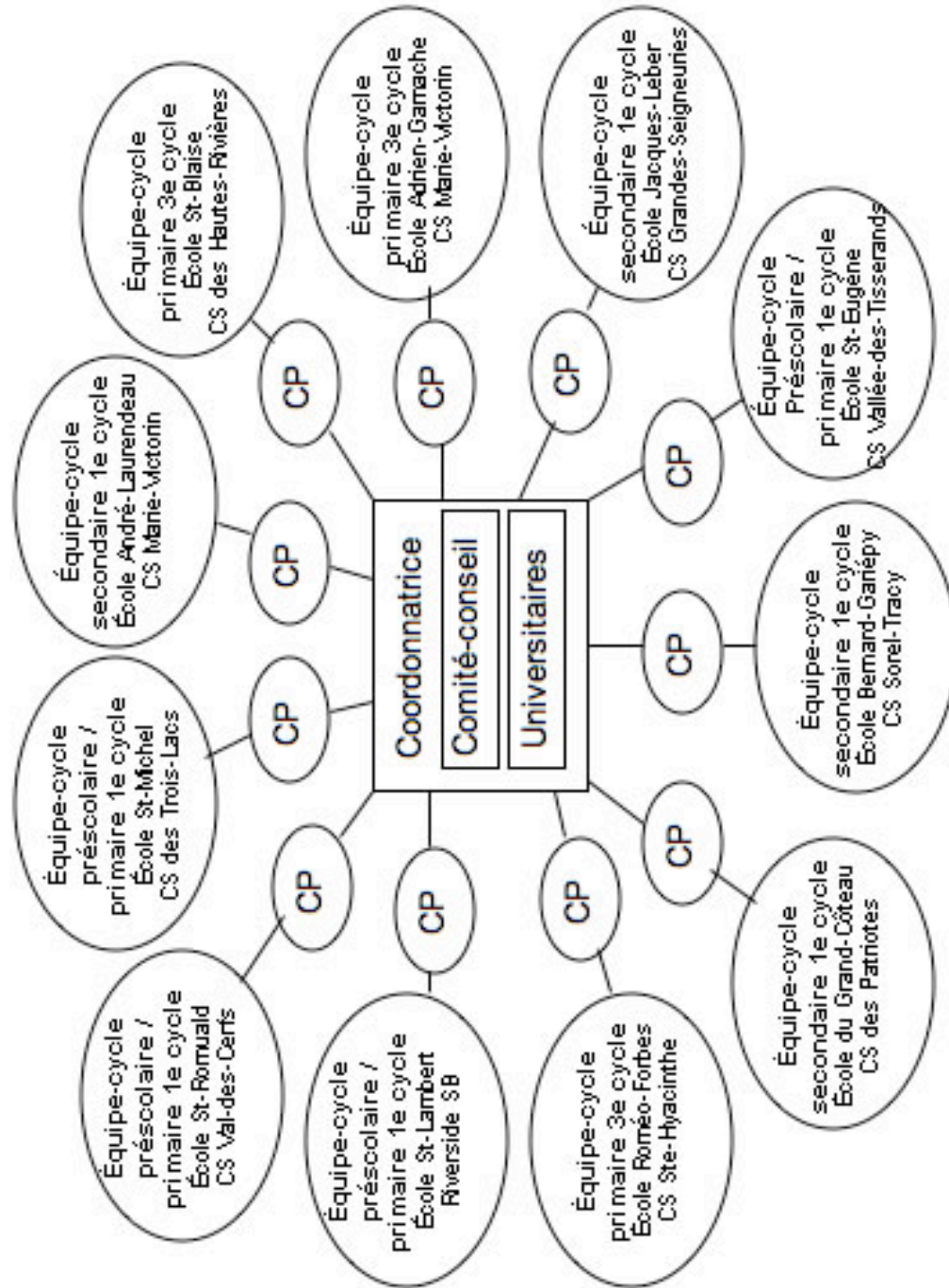
Ce projet est divisé en quatre volets échelonnés sur trois ans (2004-2007) :

1. Le volet 1 vise à faire une analyse plus approfondie des résultats de la première expérimentation sur la différenciation pédagogique initiée en Montérégie (projet 2002-2004) pour mettre en relief certains éléments touchant l'apprentissage, la pratique, le travail de cycle, l'évaluation, l'intégration des services complémentaires... En quoi l'expérimentation permet-elle aux enseignants de réfléchir et d'approfondir les concepts de travail en cycle, la collégialité, la communauté d'apprentissage, la pratique de la régulation et la pratique de l'accompagnement? De même, la réalisation d'un support multimédia pourra soutenir les commissions scolaires lors de la diffusion des résultats de ce projet.
2. Le volet 2 sert à faire la recension des expériences actuelles et des formations en lien avec la différenciation pédagogique dans les commissions scolaires et au soutien régional de la Montérégie. À la suite de ce recensement, des pistes seront dégagées et des liens seront établis avec la poursuite des travaux menés par l'ACSQ (CPSE) et les recherches universitaires.
3. Le volet 3 porte sur l'expérimentation elle-même; chaque commission scolaire a identifié une équipe-cycle, du primaire ou du secondaire, travaillant en classe ordinaire ou intégrant des élèves ayant des besoins particuliers. Les membres de cette équipe sont encadrés par un conseiller pédagogique dans leur processus de développement et d'expérimentation de modèles de différenciation pédagogique. La formation des conseillers pédagogiques est assurée par la coordonnatrice du projet.
4. Le volet 4 permettra finalement de dégager des pistes pour réaliser un référentiel, afin de pouvoir offrir de la formation intégrée aux enseignants et aux équipes-cycles pour les soutenir dans l'atteinte de la finalité de l'école : assurer la réussite de chaque élève.

¹ Le rapport de ce projet est disponible sur le site montérégien.

² L'équipe montérégienne conçoit la différenciation comme étant l'action du pédagogue qui, sur la base d'une solide connaissance des caractéristiques et préalables des élèves, de formules pédagogiques et d'interventions diversifiées, du programme de formation et de l'environnement d'apprentissage, tend à harmoniser ces différentes composantes d'une situation pédagogique, dans le but de favoriser l'apprentissage.

LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE LA RECHERCHE-ACTION



OBJECTIF DU PROJET :

Favoriser la mise en œuvre d'une recherche-action s'échelonnant sur trois ans, sur la différenciation en Montérégie dans le but de :

1. Stimuler la mise en œuvre des pratiques de différenciation pédagogique au sein de certaines équipes-cycles du primaire et du secondaire en classe ordinaire dont certaines intègrent des élèves ayant des besoins particuliers (ACTION);
2. Contribuer à la formation continue et au développement professionnel des participants de la recherche-action (coordonnatrice, conseillers pédagogiques, enseignants, directions d'école, professionnels, ...) (FORMATION);
3. Générer des connaissances qui permettront d'orienter subséquemment les pratiques de différenciation pédagogique des enseignants (RECHERCHE).

RÔLES DE LA COORDONNATRICE DU PROJET :

En collaboration avec les conseillers pédagogiques,

- définit la nature, les finalités et les moyens de mise en œuvre de la recherche-action et en assure l'opérationnalisation (planification et animation des rencontres, calendrier, modalités de fonctionnement, etc.);
- assure la synthèse continue et le partage des informations relatives à la recherche-action et à la différenciation;
- développe différents référentiels pour assurer la mise en œuvre de la recherche-action au sein de chacune des commissions scolaires;
- assure la consignation et la diffusion des informations et résultats de la recherche-action.

RÔLES DU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE :

En collaboration avec la coordonnatrice du projet, l'équipe-cycle, la direction et le(s) professionnel(s),

- définit la nature, les finalités et les moyens de mise en œuvre de la recherche-action et en assure l'opérationnalisation (planification et animation des rencontres, calendrier, modalités de fonctionnement, etc.);
- assure la synthèse continue et le partage des informations nécessaires à la recherche-action et à la différenciation;
- développe différents référentiels pour assurer la mise en œuvre de la recherche-action au sein de sa commission scolaire;

- assure la consignation et la diffusion des informations et résultats de la recherche-action.

RÔLES DE L'ÉQUIPE-CYCLE, DE L'ORTHOPÉDAGOGUE ET DES PROFESSIONNELS :

En collaboration avec le conseiller pédagogique et la direction,

- définissent la nature, les finalités et les moyens de mise en œuvre de la recherche-action et en assurent l'opérationnalisation (planification et animation des rencontres, calendrier, modalités de fonctionnement, etc.);
- assurent la synthèse continue et le partage des informations nécessaires à la recherche-action et à la différenciation pédagogique;
- développent différents référentiels pour assurer la mise en œuvre de la recherche-action au sein de leur école;
- assurent la consignation et la diffusion des informations et résultats relatifs à la recherche-action.

RÔLES DE LA DIRECTION D'ÉCOLE :

- Exerce un leadership pédagogique auprès de son équipe-école afin que l'objectif de la recherche-action soit atteint;
- Participe ponctuellement aux rencontres de l'équipe-cycle pour s'informer et pouvoir contribuer au dynamisme de la recherche-action;
- Dans le cadre de ses fonctions habituelles, facilite le déroulement de la recherche-action mise en œuvre au sein d'une équipe-cycle de son école.

RÔLES DES SERVICES ÉDUCATIFS (directeur et/ou coordonnateur) :

- Assure la sélection d'un conseiller pédagogique et d'une équipe-cycle en fonction des critères établis;
- Accompagnement des conseillers pédagogiques;
- Assure le partage et la diffusion des informations relatives au projet à l'intérieur et à l'extérieur de sa commission scolaire (CP, directions, écoles, DES et coordonnateurs SEJ, adaptation scolaire et services complémentaires, etc.).

ANIMATION ET PILOTAGE DU PROJET :

En fait, c'est toute l'équipe d'animation de la structure des services éducatifs de la Montérégie qui a piloté de concert et de façon partagée ce projet (comité conseil formé des directeurs et coordonnateurs + coordonnatrice du projet assisté d'un chercheur universitaire et d'autres personnes-ressources selon les besoins exprimées + conseillers pédagogiques de chaque commission scolaire).

De plus, ce projet a reçu l'appui des directeurs généraux de la Montérégie et a pu bénéficier d'un apport substantiel de 600 000 \$ sur une période de trois ans.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES EN COURS D'EXPÉRIMENTATION :

Tel qu'indiqué, ce projet en est à sa phase initiale et le degré d'avancement varie d'une commission scolaire à l'autre; les négociations syndicales-patronales ralentissent les opérations dans certains milieux et compliquent la vie de plusieurs. Comme il s'agit d'une adhésion volontaire, le temps arrangera certaines situations et devrait permettre de partager certaines visions et valeurs...

PRÉPARATION ET ENCADREMENT DU PROJET :

À tous les paliers de l'organisation, le projet est fort bien encadré (annexe 1) par les personnes qui ont bien voulu participer à la recherche-action. Au préalable et en cours de réalisation, les dites personnes bénéficient de sessions d'information et de formation, à leur niveau, afin de les conscientiser à l'importance du projet. Par exemple, des rencontres thématiques sur la nature et les finalités de la différenciation pédagogique, l'évaluation diagnostique, la recherche-action ont été tenues avec les conseillers pédagogiques.

COMPÉTENCES SOLLICITÉES :

Comme le projet est en situation de démarrage et que les compétences tant professionnelles que pédagogiques des enseignants, des professionnels et des cadres n'ont pas été sollicitées à plein sur toute la durée du projet, il n'y a pas lieu d'indiquer celles qui ressortent davantage : ce travail sera effectué en fin de projet.

COMMENTAIRES DES GESTIONNAIRES DU PROJET EXPÉRIMENTAL :

Mis à part la réception enthousiaste des gestionnaires et leur implication dans le projet, les commentaires vont tous dans le sens d'une volonté de faire vivre ce projet le plus longtemps possible ; tous témoignent de l'importance de ressources financières pour supporter l'opération, de ressources humaines pour la propager, d'aides et de supports adéquats aux enseignants au plan de l'accompagnement, d'informations suffisantes et ajustées aux parents concernés. En bref, la nécessité d'un accompagnement à tous les paliers de l'organisation, à partir de l'élève, s'impose à défaut de quoi toute la démarche se retrouve en péril. « Il faut y croire et afficher ses couleurs! »

DIFFUSION :

Tout au long du déroulement du projet, différents moyens ont été pensés pour permettre la diffusion des résultats de cette expérimentation :

- la mise sur pied d'un site WEB dédié entièrement au projet ;
- la publication des résultats en cours de route sur le site du MELS en Montérégie;
- une présentation de l'état des travaux lors du colloque de l'ACSQ en novembre 2005;
- le compte rendu annuel ou bilan déposé à la Table des services éducatifs en Montérégie;
- une présentation lors de la journée pédagogique régionale en Montérégie;
- l'animation de journées pédagogiques régionales montréalaises en lien avec cette thématique.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX :

De façon générale, le projet de recherche-action sur la différenciation pédagogique en Montérégie semble fort bien parti sur des solides bases structurelles et bénéficie d'un appui essentiel de tous les intervenants, sans oublier l'apport inestimable d'une coordonnatrice qui alimente et suit avec intérêt l'état d'avancement des travaux.

Il est à espérer que les négociations de travail se règlent dans les meilleurs délais et que l'engouement palpable à ce jour se perpétue dans toutes les autres étapes du projet à venir. Des indications plus précises sur le travail des enseignants, la collaboration des parents, la participation de la direction, l'apport des professionnels, le travail en équipe et surtout la progression des apprentissages des élèves permettent de penser que ce projet est bien engagé et pourra éventuellement s'avérer une réussite.

L'intérêt particulier de ce projet réside dans l'idée originale d'une initiative régionale dans laquelle tous les agents d'éducation d'une région se sont mobilisés autour de la thématique de la différenciation pédagogique; ce concept en soi n'est pas nouveau, mais dans le contexte de la réforme en cours, il est toujours d'actualité et demeure encore pour plusieurs pédagogues et gestionnaires de la pédagogie une réalité à apprivoiser et un défi incontournable à relever.

REMERCIEMENTS :

La synthèse de ce projet a été rendue possible, grâce à la précieuse collaboration de madame Marie-Hélène Guay, responsable du projet montréalais sur la différenciation pédagogique. Les auteurs désirent la remercier pour son dévouement et ses commentaires judicieux.

Adresse courriel : mhelene.guay@cstois-lacs.qc.ca

Téléphone : (450) 455-9311 poste 7343

Télécopieur : (450) 455-3392

LISTE DES PARTICIPANTS AU PROJET DE DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE EN MONTÉRÉGIE

Com. scolaire	Responsable	Choix du cycle	École	Direction	Conseiller pédagogique	Orthopédagogue	Enseignants
Vallée des Tisserands	Richard Carrière	Préscolaire et 1 ^{er} cycle du primaire	St-Eugène Valleyfield	Marie Bourbonnais	Linda St-Onge stongel@csvt.qc.ca	Chantale Gauthier	Jocelyne Laporte Chantale Loisel Brigitte Hamel
Des Trois-Lacs	Nadine Francoeur	Préscolaire et 1 ^{er} cycle du primaire	Saint-Michel	Josette Langevin	Marie-Hélène Guay mhelene.guay@cstrois-lacs.qc.ca Guylaine Legault guylegau4512@cstrois-lacs.qc.ca	Danielle Lemire	Lili Therrien Michèle Boulais Claude Séguin
Riverside	Julie Hobbs	1 ^{er} cycle du primaire	St-Lambert	Lucie Roy	Julie René de Cotret jrenedecotret@rsb.qc.ca	Geneviève Lapointe	Danielle Gratton Jacques Rioux Estelle Lafontaine Hélène Zakaib Ann Lajoie
Du Val-des-Cerfs	À compléter	3 ^e cycle du primaire	St-Romuald	À compléter	Marie-France Choinière choinimf@csvdc.qc.ca Nathalie Leduc leducn@csvdc.qc.ca	À compléter	Maryse Pépin Clémence Dubois
St-Hyacinthe	André Messier	3 ^e cycle du primaire	Roméo-Forbes	Claire Gagné	Caroline Germain caroline.germain@prologue.qc.ca	Martine Lemonde	Martine Moyen Richard Labonté
Des Hautes-Rivières	Marie-Thérèse Delfosse	3 ^e cycle du primaire	St-Blaise	Caroline Lapière	Brigitte Gagnon gagnonbr@csdhr.qc.ca	Sylvie Lacroix	Charles Perrier Francine Demers
Marie-Victorin	Louis Gendron	3 ^e cycle du primaire		Chantal St-Arnaud	France Blouin france_blouin@csmv.qc.ca	Robert Racette	Carole Tremblay Lucie Lefebvre
		1 ^{er} du secondaire *	Jacques-Rousseau	Sylvie Cloutier	Isabelle Vachon isabelle_vachon@csmv.qc.ca Christine Marleau christine_marleau@csmv.qc.ca	Nil	Danielle Cloutier Chantal Comeau
Des Patriotes	France Langlais	1 ^{er} cycle du secondaire	Du Grand-Côteau	Céline Chagnon	Rachel Lalonde rachel.lalonde@csp.qc.ca	À compléter	Chantal Taillefer Marc Hébert Marie-Josée Carrier Gilbert Olivier
Sorel-Tracy	Nancy Desbiens	1 ^{er} cycle du secondaire	Bernard-Gariépy	Guy Houle	Gwenn Gauthier gauthierg@cs-soreltracy.qc.ca	Denise Pontbriand	Jo-Lynn Gauthier, Marie-Kristine Payette,
Des Grandes-Seigneuries	Suzanne Gosselin			André Guérard	Rachel Girard girard.rachel@csdgs.qc.ca	Georges Gilbert Marc-André Gélinas	Monique Depelteau Caroline Lemieux Sylvie Labelle Pierre Venacio

MEMBRES DU COMITÉ-CONSEIL

2005 – 2006

GENDRON, Louis	C.S. Marie-Victorin
BOULANGER, Aline	C.S. des Grandes-Seigneuries
LANGLAIS, France	C.S. des Patriotes
POIRIER, Serge	C.S. Vallée-des-Tisserands
ROUSSY, Michel	Direction régionale
TOUSIGNANT, Jean-Louis	C.S. des Patriotes
TURCOT-LEFORT, Nancy	C.S. des Grandes-Seigneuries

PROJET D'INITIATIVES LOCALES

AVERTISSEMENT

Les projets d'initiatives locales sont issus de la volonté d'éducateurs qui choisissent de nouvelles avenues pour la réussite de leurs élèves. L'Association des cadres scolaires du Québec félicite toutes les personnes qui expérimentent la différenciation pédagogique et les encourage à poursuivre sans porter de jugement sur la valeur des expériences poursuivies.

2. PROJET D'INTERVENTION PRÉVENTIVE AUPRÈS

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME:

Commission scolaire de La Capitale,
1460 Chemin Ste-Foy,
Québec,
G1S 2N9
Téléphone : (418) 682-2666, poste 2259

ÉCOLE IMPLIQUÉE DANS L'EXPÉRIMENTATION:

École St-François-d'Assise,
13^e rue, Limoilou, Québec

PERSONNES CONCERNÉES PAR L'EXPÉRIMENTATION :

Jose Lopez Arellano, chercheur, Centre jeunesse Québec-Institut universitaire
Lucie Galarneau, enseignante au 1^{er} cycle du primaire, École St-François d'Assise

ORIGINE DU PROJET :

En février 2002, dans le cadre d'une recherche intitulée : *J'instruis, tu prends le virage milieu, nous qualifions. Des efforts conjugués pour développer un partenariat école-parents-intervenants-communauté*, Lucie Galarneau et Jose Lopez Arellano ont proposé un projet d'intervention préventive auprès des élèves à risque dans une des écoles du Vieux-Limoilou à Québec.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET:

Mettre en œuvre une activité d'écriture différenciée dans une classe de 2^e année du 1^{er} cycle du primaire (milieu défavorisé) et intervenir de façon préventive auprès des élèves à risque.

Les préoccupations des responsables, dans le cadre de ce projet concernant la différenciation pédagogique, étaient plus particulièrement centrées sur

- les élèves en situation de redoublement
- les élèves à risque
- les classes hétérogènes
- les rythmes diversifiés
- la gestion de classe
- l'évaluation des apprentissages.

RÉSUMÉ DE L'EXPÉRIMENTATION :

Au départ, comme hypothèse de travail, tenant compte que la différenciation pédagogique a pour objectif de reconnaître les différences chez les élèves et consiste à mettre en œuvre et moduler efficacement des activités d'apprentissage qui permettent à chaque élève de développer au mieux ses potentialités, les deux responsables du projet ont voulu, par la pratique de l'écriture, apprendre aux élèves à « être élève » et à se centrer sur la tâche à faire, suite à une évaluation diagnostique de départ, et ce, en respectant le rythme d'apprentissage de chacun. Suite à cette évaluation, accompagner chacun selon son rythme d'apprentissage et selon l'étape où il est rendu au regard des objectifs du programme.

CONTEXTE DE L'EXPÉRIMENTATION :

- L'expérimentation a été poursuivie auprès d'élèves TC et DGA de la 2^e année du 1^{er} cycle du primaire qui étaient l'objet d'un plan d'intervention.
- L'expérimentation s'adressait à tous les élèves de la classe régulière, incluant les élèves intégrés.
- L'expérimentation se déroulait dans le cadre du programme de formation du 1^{er} cycle.
- Les compétences transversales visées : décoder, comprendre et expliquer aux autres.
- Les groupements d'élèves étaient hétérogènes selon les modèles des groupes de besoins et des groupes d'intérêts.
- Les élèves touchés par l'expérimentation avaient fait l'objet d'une évaluation diagnostique de départ.
- Considérant la clientèle visée par l'expérimentation, les situations d'apprentissage proposées aux élèves prévoyaient essentiellement des mesures de soutien.
- En cours d'expérimentation, les élèves ont fait l'objet d'évaluations formatives et d'une évaluation sommative.
- Les résultats des apprentissages des élèves, au cours de cette expérimentation, ont été transmis aux parents. Ceux-ci ont été rencontrés avant, pendant (aux étapes de remise du bulletin) et après. Plusieurs ont constaté une plus grande motivation de leur enfant, ce qui n'était pas le cas auparavant : intérêt pour le travail à la maison, devoirs faits, discussions avec les parents, etc.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT AUPRÈS DES ÉLÈVES :

- Les élèves étaient libres de choisir leur sujet de lecture
- Le réseau relationnel des élèves en classe a été modulé selon les besoins
- Un travail en individuel avec chaque élève a été fait pour l'aider à construire ses phrases (travail sur la mémoire à court terme)
- Aide à l'élève pour comprendre l'évocation et la construction des liens avec l'information
- Modélisation, en classe, des phrases et des structures narratives (modèles de récits)
- Habilitation des élèves à la recherche et à l'utilisation des informations capables d'éveiller son intérêt.
- Préoccupation de faire acquérir une méthode de travail
- Introduction des postes de travail

RÔLE DE L'ENSEIGNANT COMME PROFESSIONNEL :

- L'enseignante concernée par l'expérimentation travaille toujours en atelier mais conserve des moments collectifs pour donner des consignes générales. Puis elle circule d'un groupe à l'autre pour répondre aux besoins des élèves et noter ses observations.
- L'expérimentation s'étant déroulée dans une seule classe, en collaboration avec un chercheur extérieur à l'école, le travail d'équipe-cycle ou avec d'autres enseignants de l'école n'a pas été un élément retenu. Cependant, le chercheur intervenait fréquemment dans la classe auprès des élèves.

Après avoir travaillé en différenciation pédagogique, l'enseignante a développé une conception de la différenciation pédagogique qui se définit ainsi : « *Chaque élève, quelque qu'il soit, et aussi différent qu'il soit, peut réussir et atteindre ses objectifs et aller même au-delà à la condition qu'on s'en occupe personnellement par des moyens d'enseignement et d'apprentissage adaptés à sa condition* ». Cette définition s'est raffermie et s'est concrétisée de plus en plus avec l'expérience vécue.

ANIMATION ET PILOTAGE DU PROJET :

La directrice de l'école a appuyé le projet et a rendu visite à la classe à certaines occasions. Elle s'est impliquée et s'est intéressée de façon continue à l'expérimentation. Elle a donné l'occasion à l'enseignante impliquée dans l'expérimentation de présenter son expérience lors d'une journée pédagogique. Cette dernière a cependant constaté que, dans l'ensemble, il y a peu de tentatives pour expérimenter la différenciation pédagogique et que les enseignants non accompagnés ont tendance à abandonner la différenciation.

L'enseignante a de plus bénéficié de l'appui des gestionnaires de la commission scolaire.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES EN COURS D'EXPÉRIMENTATION :

- Problématique des élèves non motivés
- Difficulté de la planification des tâches
- Fonctionnement de la classe

- Collaboration des parents et accompagnement
- Travail avec un portfolio

La plupart de ces difficultés ont été résolues en cours d'expérimentation par des ajustements ponctuels particulièrement celles relatives aux tâches et au sens de l'activité pédagogique proposée (structure de la phrase et utilisation de la mémoire de travail, en lecture, pour le passage de l'oral à l'écrit).

IMPACTS SUR LES ÉLÈVES :

- Cette expérimentation a fourni aux élèves l'occasion de dire et d'expliquer ce qu'ils font.
- Le travail a davantage porté sur le processus d'apprentissage.

PRÉPARATION ET ENCADREMENT DU PROJET :

Formation :

Les personnes concernées par l'expérimentation ont bénéficié de quelques rencontres sur l'appropriation de la réforme et d'une rencontre sur les concepts de la pédagogie différenciée.

Encadrement

Les étapes du projet ayant été planifiées au préalable, des rencontres régulières étaient prévues chaque semaine entre les deux responsables. Les sujets discutés lors de ces rencontres portaient sur l'état et la situation de chaque élève, son comportement, les stratégies de remédiation mises en place et la planification des étapes de travail au regard des objectifs du programme du 1^{er} cycle.

À la suite de cette expérimentation, les principaux éléments retenus par les responsables se résument ainsi :

- il est préférable d'introduire une seule activité différenciée à la fois;
- l'attitude de l'enseignant(e) est la clé de voûte de toute différenciation;
- la mise en œuvre d'une telle activité d'apprentissage différenciée exige la connaissance raffinée de la situation de l'élève;
- la différenciation des activités exige une formation continue qui peut se concrétiser à travers diverses modalités dont l'accompagnement, la formation des pairs et l'appel aux experts;
- la différenciation, en tant que dispositif d'intervention préventive, doit s'inscrire dans une perspective de continuité, perspective qui doit faciliter l'implication de l'équipe-cycle et de l'équipe-école.

COMPÉTENCES SOLLICITÉES (par ordre d'importance)

Compétences professionnelles

- Construction dans l'action
- Gestion de conflits (socio-affectifs, etc.)
- Maîtrise de la communication interpersonnelle
- Animation et gestion de groupes
- Climat affectif favorisant le travail d'équipe

Compétences pédagogiques

- Organisation et animation de situations d'apprentissage
- Gestion de la progression des apprentissages
- Implication des élèves dans leur apprentissage
- Travail d'équipe
- Utilisation des technologies de l'information
- Information et implication des parents
- Conception et évaluation des dispositifs de différenciation

COMMENTAIRES DES GESTIONNAIRES DU PROJET EXPÉRIMENTAL (direction d'école)

Réception positive à l'idée d'implanter la différenciation pédagogique comme classe expérimentale. On remarque que les élèves soutenus et bien accompagnés, même en milieu défavorisé, s'en sortent mais il faut que l'expérience se poursuive sinon c'est le retour à la démotivation.

Des ressources financières ont été consenties de façon particulière pour ce projet par une subvention de la part du Centre Jeunesse-Québec, soit l'équivalent d'une année du salaire du chercheur qui accompagnait l'enseignante. Sans aide ni accompagnement, l'enseignante s'interroge sur la capacité de poursuivre l'expérimentation. Bref, tout ce projet démontre le besoin d'être accompagné (élèves et enseignants), sinon tout chavire! Et finalement, si l'expérience était à refaire, les besoins considérés comme prioritaires seraient ceux des élèves.

PERSPECTIVES :

L'expérimentation sera publiée sur le site web de l'école L'enseignante y publie ses « coups de cœur »!

À date, une ou des expérimentations similaires ne sont pas prévues. D'après l'enseignante concernée, le travail que les conseillers pédagogiques ont à faire pour convaincre le personnel enseignant de travailler en différenciation pédagogique est colossal, particulièrement dans un contexte de négociations de travail...

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX :

- De façon générale, cette expérimentation fut très positive à plusieurs égards. D'abord, l'enseignante et le chercheur ont travaillé en collaboration avec l'orthopédagogue et le psychologue de l'école et ce soutien fut apprécié. On a cependant noté qu'une présence accrue des conseillers pédagogiques de la commission scolaire aurait été bienvenue. En terme de retombées professionnelles, l'intérêt et la curiosité des autres enseignants du cycle permettent de croire que le concept de la différenciation s'installe dans les esprits.
- Certains éléments de mise en œuvre auraient avantage à être révisés. On remarque que des rencontres de réflexions et d'échanges plus fréquentes seraient indiquées pour mieux ajuster l'action en classe. Il faudrait plus de moments de travail personnels pour élaborer une meilleure planification du travail avec les élèves.
- Le rôle de l'enseignant auprès des élèves tend à évoluer. Les pratiques pédagogiques s'ajustent en fonction des besoins à combler : il faut utiliser souvent la méthode du questionnement pour savoir des élèves où ils se situent dans leurs apprentissages. La motivation des élèves demeure un facteur dont il faut régulièrement se soucier mais qui s'insère bien dans le cadre de la supervision individuelle des élèves. Une gestion de classe efficace est un facteur déterminant pour la réussite d'une telle expérimentation. La collaboration des parents est importante mais on doit, surtout en milieu défavorisé, aller les chercher et les informer des objectifs de l'expérimentation menée en classe.
- Il faut avoir des attentes élevées envers les élèves. Il faut permettre aux élèves de faire des erreurs, d'explorer, de vivre des succès et d'apprendre de leurs erreurs. Tous peuvent apprendre, mais par des voies diversifiées et selon des rythmes différents. Il faut connaître et comprendre la personnalité de chaque élève et son vécu mais il faut avant tout les aimer et aimer ce qu'on fait.
- Une certaine inquiétude règne quant à l'avenir du projet compte tenu du non renouvellement de la subvention versée au chercheur.
- On s'interroge sur le suivi accordé aux élèves à risque lors de leur passage au cycle suivant : y aura-t-il une enseignante formée à la différenciation qui saura les aider? Seront-ils laissés à eux-mêmes? Les parents continueront-ils à s'investir? Les autres enseignants de l'école continueront-ils à être observateurs sans plus d'implication dans un projet de différenciation? L'aide de la direction et de la commission scolaire se traduira-t-elle en gestes concrets (aide pédagogique, allocations supplémentaires, formations, etc.)?

REMERCIEMENTS

Lucie Galarneau appartient à cette catégorie d'enseignantes toujours aux aguets, curieuses intellectuellement et désireuseS de venir en aide à tous les élèves, quelles que soient leurs difficultés, afin de développer de façon optimale leur plein potentiel. Nous la félicitons pour toute l'ardeur qu'elle met au travail et la remercions pour toute la collaboration qu'elle nous a offerte.

Un bon mot d'encouragement s'adresse aussi à monsieur Jose Lopez Arellano, chercheur universitaire du Centre Jeunesse-Québec, qui s'est joint au projet et a suivi assidûment les élèves en salle de classe et à la maison.

Nous désirons rendre hommage à ces deux éducateurs de grande qualité et à les féliciter pour leur persévérance au travail.

PROJET D'INITIATIVES LOCALES

AVERTISSEMENT

Les projets d'initiatives locales sont issus de la volonté d'éducateurs qui choisissent de nouvelles avenues pour la réussite de leurs élèves. L'Association des cadres scolaires du Québec félicite toutes les personnes qui expérimentent la différenciation pédagogique et les encourage à poursuivre sans porter de jugement sur la valeur des expériences poursuivies.

3. PROJET « MULTIÂGE »

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME :

Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
970, rue Lévis
Val d'Or, Québec, J9P 4C1
Téléphone : (819) 825-4220

ÉCOLE IMPLIQUÉE DANS LE PROJET :

École Charles-René-Lalande
Rivière-Héva

PERSONNES CONCERNÉES PAR LE PROJET D'EXPÉRIMENTATION :

- Madame Anne Gauthier, conseillère pédagogique
Tel. : (819) 834-8111, poste 5225
Courriel : gauthier.anne@csob.qc.ca
- Mesdames Nathalie Bolduc et Nathalie Plouffe, enseignantes de préscolaire et de 1^{er} cycle
- Madame Ghyslaine Haché, enseignante d'adaptation scolaire
- Monsieur Michel White, directeur de l'école
Courriel : white.michel@csob.qc.ca

ORIGINE DU PROJET :

Ce projet est le fruit d'une initiative conjointe des parents et des personnels de la commission scolaire confrontés à la dure réalité des petites écoles au regard de la diminution de la clientèle : le nombre d'élèves étant insuffisants au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire, la commission scolaire projetait de transporter les enfants dans un autre village (Malartic), délaissant ainsi malgré eux leur école de quartier. De là est né ce projet de différenciation pédagogique, afin de tenir compte des niveaux de développement des élèves eu égard aux âges différents, des apprentissages à faire conformément aux exigences du programme de formation de l'école québécoise et des difficultés propres à chacun...

BUT DU PROJET :

- Permettre aux élèves du préscolaire de pouvoir demeurer dans leur école de quartier;
- Regrouper dans une même classe les élèves du préscolaire et de premier cycle;
- Proposer un projet innovateur, faire preuve de créativité, en proposant une façon de vivre la différenciation pédagogique.

ANIMATION ET PILOTAGE DU PROJET :

À la suite d'une recherche à travers le Québec, en vue d'obtenir différents scénarios, les modèles obtenus ne correspondant pas aux besoins de la clientèle visée, un comité de travail fut mis sur pied; ce comité était formé du directeur de l'école, Michel White, des deux enseignantes, Nathalie Bolduc et Nathalie Plouffe, d'une enseignante ressource du préscolaire, de la conseillère pédagogique, Anne Gauthier, et du directeur responsable des classes multiprogrammes.

Dès le départ des discussions et réflexions, le comité de pilotage s'est assuré de l'adhésion de tous les participants, y compris celle de la direction générale* de la commission scolaire et de l'approbation de tous les parents d'enfants concernés. Trois rencontres de parents furent tenues :

1. Présentation du projet et réponse aux inquiétudes des parents.
2. Visite de la classe.
3. Objectivation (évaluation) après une année complète de fonctionnement.

Des ressources humaines et financières furent octroyées pour la mise en place du projet, l'accompagnement et l'objectivation tout au long du processus. Les ressources matérielles furent mises à contribution pour des modifications mineures au bâtiment afin de se conformer à certaines normes. L'achat du matériel didactique et pédagogique fut facilité par la mise en place d'une gestion participative.

* À noter que la direction générale de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois a suivi de près l'évolution du projet : rencontre du comité de pilotage, visite en classe et accords sur le soutien financier pour la réussite du projet.

LES CROYANCES PÉDAGOGIQUES :

Les discussions entretenues au sein du comité de pilotage ont incité les participants à miser sur un certain nombre de principes et de valeurs qu'ils partageaient :

- La réussite éducative des élèves est favorisée lorsqu'ils sont appelés à jouer un rôle actif dans leurs apprentissages;
- La différenciation pédagogique permet de respecter davantage le rythme, les forces et les difficultés observées chez les élèves;
- Il faut responsabiliser les élèves et leur permettre de faire des choix si l'on veut développer leur autonomie, leur sens de l'organisation (leadership) et leurs méthodes de travail;
- L'approche par compétence, l'organisation par cycle, l'intégration des matières, la coopération, le travail d'équipe sont des moyens privilégiés pour implanter le nouveau programme de formation;
- La pédagogie par le jeu, le travail en projet, le travail en atelier, permettent d'accroître la motivation, l'engagement et la persévérance de l'élève dans ses apprentissages;
- L'erreur en soi n'existe pas; seuls les apprentissages se produisent.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE :

Au terme de plus de deux ans de fonctionnement du projet, le comité de pilotage a retenu un certain nombre de conditions qui ont permis sa réussite :

- L'adhésion de tous les intervenants de l'équipe-école est essentielle;
- Les participants doivent partager une vision commune tant au plan de l'organisation que de la pédagogie;
- Il faut vouloir travailler en équipe et coopérer;
- Il faut s'aménager du temps et obtenir du temps de libération pour se réunir, se concerter, planifier, évaluer et se former;
- L'accompagnement par une personne-ressource crédible au plan pédagogique, particulièrement en gestion de classe, est plus que souhaitable;
- Le soutien de la direction de l'école est essentiel;
- Le dynamisme et l'ouverture au changement sont des qualités à rechercher chez les membres du comité de pilotage;

- Une excellente connaissance et maîtrise des programmes de formation du préscolaire et du 1^{er} cycle s'imposent;
- Le comité de pilotage doit s'inscrire dans un processus de formation continue;
- Les enseignantes du projet doivent s'entendre sur le partage des savoirs à dispenser aux élèves;
- Les enseignantes du projet doivent travailler en collégialité avec les enseignants spécialistes;
- Le comité de pilotage convient d'assurer un soutien, au plan de l'information et de la rétroaction, aux parents tout au long du déroulement du projet;
- Les membres du comité de pilotage conviennent que les théories énoncées doivent être en cohérence avec les pratiques vécues en salle de classe.

LES AVANTAGES DU PROJET « MULTIÂGE » :

Dans le contexte de l'expérimentation poursuivie, les membres du comité de pilotage, les enseignantes et les parents concernés ont pu constater que le rendement scolaire des enfants était avantageusement comparable sinon supérieur à celui d'élèves de classes ordinaires. De nombreuses études ont d'ailleurs confirmé cette assertion. Au nombre d'autres avantages, on a pu observer que :

Pour l'élève,

La classe forme une famille et développe :

- La socialisation;
- L'autonomie;
- L'entraide;
- La coopération;
- La confiance en soi;
- Le travail en équipe;
- La motivation scolaire.

Permet de développer des compétences :

- De suivre le rythme d'apprentissage;
- De mobiliser leurs compétences;

- De différencier les contenus;
- De différencier les apprentissages.

La structure étant changée, cela permet de :

- Vivre des expériences riches et variées;
- Développer des méthodes de travail efficaces;
- Développer un sens des responsabilités (tutorat);
- Développer un sens de la discipline (règles de vie).

On remarque :

- Peu de compétition;
- Peu de dévalorisation pour les plus faibles;
- Les élèves progressent à leur rythme;
- L'élève devient une ressource pour d'autres élèves;
- Augmentation de l'estime de soi;
- Démontre une meilleure attitude à l'égard des apprentissages;
- Pas de redoublement (on continue où on est rendu);
- Effets positifs sur le comportement (les plus jeunes veulent avoir l'air d'être grands et les plus grands veulent être des modèles);
- Le travail scolaire est orienté vers des thèmes choisis pour développer la motivation, l'intérêt, l'engagement, l'effort et les apprentissages.

Pour l'enseignant :

- La classe multiâge incite au changement dans la façon d'enseigner, à se centrer davantage sur les apprentissages des enfants que sur les contenus;
- L'enseignant devient une personne-ressource, un guide, un animateur plutôt qu'un dispensateur de contenu et de matériel;
- La classe offre un défi stimulant, car les enseignants sont davantage centrés sur les enfants et sur la gestion des différences;

- L'enseignant doit travailler la gestion de classe et l'organisation physique et matérielle;
- L'enseignant devient plus conscient des différences chez les élèves et en tient compte davantage dans son enseignement;
- La classe multiâge favorise la collaboration entre les deux enseignantes;
- L'enseignant doit intégrer la différenciation pédagogique dans sa gestion quotidienne;
- L'enseignant est coresponsable des apprentissages et de l'évaluation;
- L'enseignant peut partager des responsabilités, des idées et développer une vision tout à fait éducative.

Pour les parents :

La classe multiâge a été une découverte inoubliable et formatrice :

- Ils reconnaissent la richesse et la variété des expériences vécues en salle de classe;
- Ils reconnaissent que les élèves ont développé des habiletés sociales et cognitives, utiles dans leur vie en général;
- Ils ont pu s'impliquer dans la vie scolaire de leur enfant;
- Ils reconnaissent qu'ils font partie d'une communauté d'apprentissage enrichissante.

LES DÉFIS ET LES MISES EN GARDE :

Initier, planifier et faire vivre un projet multiâge, il faut en convenir, exigent beaucoup de travail de tous les partenaires impliqués, de la part des enseignantes surtout, au plan de la gestion de la classe, mais aussi de la part des élèves et de leurs parents :

Pour les enseignants cela exige :

- De pratiquer une pédagogie plus différenciée;
- D'être plus vigilant et exigeant au regard de la planification des apprentissages;
- De planifier des situations d'apprentissage adaptées au rythme et aux besoins des élèves, afin de respecter les différences individuelles;
- D'offrir de façon régulière des cliniques ou des cours particuliers regroupant les élèves d'un même programme en fonction des besoins des élèves et en d'autres occasions, à tout l'ensemble;
- D'adopter une planification souple, d'improviser quand c'est opportun de le faire;

- De gérer différemment les horaires et les cours à offrir;
- De porter une attention particulière autant aux élèves en difficulté qu'à ceux qui n'en ont pas (observation des élèves au travail);
- D'établir des structures particulières pour les élèves moins autonomes et de conduire des projets avec eux;
- De s'approprier (maîtriser) les deux programmes de formation du préscolaire et du premier cycle;
- De gérer dans le temps une classe plus complexe tant au plan de l'organisation physique que matérielle;
- De planifier un nouveau contrat didactique;
- De se procurer du matériel didactique, de l'adapter aux besoins des élèves, d'en fabriquer soi-même à l'occasion;
- D'être prêt(e) à vivre l'isolement, car l'entraide et la collaboration des autres membres de l'équipe-école se font rares;
- De pratiquer une évaluation formatrice;
- D'accepter de faire des erreurs, puisque les expériences antérieures n'existent pas;
- De laisser plus de place aux élèves et de ne pas chercher à tout contrôler;
- De développer des stratégies efficaces;
- De se placer en démarche de formation continue ce qui, dans le contexte de la réforme, constitue un net avantage;
- De toujours être en questionnement et de vouloir apprendre en toutes circonstances;
- De travailler en coopération et en partenariat avec des collègues;
- De faire preuve de créativité, d'ouverture, de dynamisme, d'engagement, en un mot de professionnalisme;
- De ne surtout pas compter son temps, car c'est exigeant;
- De gagner la confiance et la coopération des parents et des élèves.

Pour les élèves :

- De s'impliquer activement, de collaborer, de participer et d'accepter la responsabilité de ses apprentissages;
- De faire preuve de tolérance, de patience et de se montrer bon élève;
- De développer ses compétences au plan de la coopération et de faire preuve d'autonomie;
- De participer activement à la vie du groupe et de se faire accepter.

Pour les parents :

- De faire confiance, même si on vit parfois l'insécurité quand on ne connaît pas les programmes de formation, la gestion de classe participative, les processus d'apprentissage et les recherches faites sur les classes multiprogrammes;
- De participer à sa façon à la réussite du projet et donc de son enfant, en collaborant par l'aide aux devoirs et en soutenant les enseignants par leurs encouragements et leur aide à l'occasion;
- De s'informer auprès des enseignants sur la conduite et le développement de leurs enfants.

COMMENTAIRES DES GESTIONNAIRES ET DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE :

L'idée de constituer, avec l'aide de deux enseignantes, un groupe multiâge et d'expérimenter un enseignement différencié dans deux programmes d'études (préscolaire et premier cycle) à l'école Charles-René-Lalande de Rivière-Héva semble avoir été la réponse attendue de la part de toutes les parties impliquées dans le projet, puisqu'en fin de compte, il n'y eut point de déménagement d'élèves et que tous témoignent de leur satisfaction.

Au-delà du contentement global, c'est la réussite des élèves dans la poursuite de leurs apprentissages d'un nouveau programme scolaire. Comme on a pu le constater, les nouvelles situations d'apprentissage, les façons nouvelles d'aborder les programmes, l'organisation des lieux, la gestion complexe de la classe, la planification des cours et l'évaluation des élèves ne se sont pas effectués sans difficultés : les compétences et la volonté de réussir des deux enseignantes, Nathalie Bolduc et Nathalie Plouffe, ont été sollicitées et mises à forte contribution. Sans elles, un tel projet n'aurait pu se dérouler et enregistrer de si beaux résultats.

Signalons également le dévouement et la contribution de tous les autres membres du comité de pilotage qui ont appuyé le projet en toutes circonstances et ont aidé, soit par une aide financière ou matérielle ou encore par une recherche de contacts et de connaissances apportés à l'équipe.

PERSPECTIVES :

Depuis l'implantation de ce projet en 2003-2004, l'équipe d'animation a été sollicitée à maintes occasions pour témoigner de ses résultats fort encourageants, il faut en convenir.

Une vidéo a été produite sur le déroulement du projet et témoigne dans le détail des propos résumés dans ce texte : on y aborde avec plus d'acuité le travail en ateliers, les projets, le portfolio d'apprentissage, les tableaux de progression des élèves, les responsabilités confiées aux élèves, la participation, la collaboration entre élève, l'aménagement des lieux la mise en place de dispositifs de différenciation, l'équipe enseignante et la coresponsabilité...

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS :

Le comité de pilotage, fort du succès de l'expérience qui se poursuit toujours à l'école Charles-René-Lalande, s'est engagé à la faire connaître à tous les agents d'éducation au Québec; il souhaite que ce modèle puisse s'appliquer ailleurs, dans les grandes comme les petites écoles, que ce soit en milieu rural ou urbain. La taille de l'école ne constitue pas un critère en soi pour implanter un modèle de pédagogie différenciée.

Le succès de ce projet réside dans le respect des croyances propres à un milieu et à sa détermination à vouloir le faire exister.

Dans le contexte vécu, les apprentissages différenciés ont occupé une place très importante : les contenus à apprendre, les processus d'apprentissage et les productions différentes ont été planifiés et réalisés en fonction des profils d'apprentissage, des intérêts et besoins des élèves. Ces trois éléments doivent être au centre des réflexions, de la planification et de l'enseignement.

Il s'agit bien là d'un vaste projet emballant, mobilisant, mais combien exigeant pour les personnes impliquées : c'est au prix du partage et du travail d'équipe, que les forces et compétences de chacun peuvent s'exprimer et conduire à la réussite du plus grand nombre d'élèves.

N'oublions pas que la réforme de l'éducation nous invite à partager et à collaborer ensemble davantage entre nous. Désormais, les élèves appartiennent et dépendent de l'équipe-cycle et de l'équipe-école; nous sommes coresponsables de leur réussite. La concertation entre les membres d'un même cycle et de l'équipe-école facilite l'atteinte de la mission éducative.

« La classe de demain n'est-elle pas celle où chacun trouvera un défi à sa hauteur et celle où on pourra toujours palper le désir d'apprendre propre à chacun? »

REMERCIEMENTS :

La présentation résumée de ce projet a été grandement facilitée par l'apport précieux fourni par la conseillère pédagogique, madame Anne Gauthier, de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

Des remerciements s'adressent également aux deux enseignantes, mesdames Nathalie Bolduc et Nathalie Plouffe, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour nous fournir une information adéquate et pour le travail colossal qu'elles ont accompli.

Un bon mot de félicitations s'adresse également au directeur de l'école, monsieur Michel White, qui a cru aux vertus de la réforme, aux compétences professionnelles de ses enseignantes surtout et qui les a toujours encouragées et motivées à poursuivre le projet. Il a été le catalyseur qui a permis qu'un changement comme la différenciation pédagogique se produise dans son école. En ce sens, il a su faire partager sa vision à l'équipe et affirmer son leadership.

PROJET D'INITIATIVES LOCALES

AVERTISSEMENT

Les projets d'initiatives locales sont issus de la volonté d'éducateurs qui choisissent de nouvelles avenues pour la réussite de leurs élèves. L'Association des cadres scolaires du Québec félicite toutes les personnes qui expérimentent la différenciation pédagogique et les encourage à poursuivre sans porter de jugement sur la valeur des expériences poursuivies.

4. PROJET « CRAC » COMMENT RÉUSSIR AUTREMENT POUR CHACUN

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME :

Commission scolaire des Navigateurs
30, rue Champagnat Ouest
Lévis (Québec) G6V 6P5
Téléphone : (418) 838-8520 (services éducatifs-jeunes)

ÉCOLES IMPLIQUÉES DANS LE PROJET :

En 2003-2004, soit l'an 1 du projet de différenciation, neuf (9) enseignants d'autant d'écoles primaires ont accepté d'agir comme classe-laboratoire.

À l'an 2 du projet, soit 2004-2005, 32 enseignants dont deux spécialistes (anglais et éducation physique) ont choisi de participer à l'expérimentation (voir annexe I et II).

PERSONNES CONCERNÉES PAR L'EXPÉRIMENTATION :

Les neufs (9) enseignants de l'an I et les 32 autres de l'an 2 ont travaillé sous la responsabilité des conseillères pédagogiques suivantes :

- madame Geneviève Saint-Maurice
- madame Johanne Jalbert
- madame Caroline Pinard, adaptation scolaire

ORIGINE DU PROJET :

Au cours de l'année scolaire 2003-2004, l'équipe des services éducatifs de la Commission scolaire des Navigateurs a proposé un projet mobilisateur aux écoles et aux enseignants dans le contexte de l'implantation de la réforme et du renouveau pédagogique : le projet CRAC ou « Comment réussir autrement pour chacun » et cultiver le jardin des différences.

En somme, une volonté manifeste d'approfondir la philosophie et les valeurs sous-jacentes au programme de formation de l'école québécoise, de suggérer des pratiques alternatives au redoublement ont constitué des mobiles suffisants pour provoquer une réflexion profonde des pratiques éducatives et évaluatives à la commission scolaire; il devenait en fait de plus en plus évident que les enseignants éprouvaient beaucoup de difficultés à gérer seul et sans aide de l'extérieur les besoins différents des élèves en classe régulière : difficultés d'apprentissage, de comportement, rythmes diversifiés, situations de redoublement pour certains, classes hétérogènes, gestion de classe, évaluation des apprentissages...

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET :

- Mieux répondre aux besoins des élèves des classes régulières en se préoccupant des élèves présentant des problèmes particuliers;
- S'échanger et bonifier les pratiques différenciées;
- Apporter du soutien aux enseignants participants qui accueillent des élèves à risque dans leur classe;
- Bâtir un réseau d'entraide entre enseignants et professionnels;
- S'approprier les éléments-clés du concept de différenciation;
- Identifier des moyens concrets et réalistes à mettre en place pour tenir compte des différences;
- Accompagner les enseignants participants dans la mise en place de ces moyens;
- Modéliser dans l'action les principes de la différenciation;
- Suggérer des pistes d'action pour favoriser la participation des parents.

PRINCIPES DIRECTEURS :

Afin de guider la démarche de réflexion et de travail, certains grands principes ont été mis de l'avant servant à la fois d'orientation ou de balises :

- Connaître les approches intégrées de la pédagogie différenciée pour l'enseignement et l'évaluation;
- Comprendre qu'une bonne planification de l'enseignement et de l'évaluation permet de bien différencier;
- Savoir recueillir toute l'information préalable;
- Agir de façon concertée à l'intérieur des balises fournies dans le programme de formation de l'École québécoise;
- Avoir des critères d'évaluation bien définis.

MODÈLE DE PROJET PROPOSÉ :

- Classes régulières de 2^e cycle ou 3^e cycle avec des clientèles à risque, surtout les élèves présentant des difficultés graves d'apprentissage;
- Classe laboratoire dans une classe régulière de 3^e cycle;
- Formation annuelle de 6 jours pour les enseignants;
- Accompagnement hebdomadaire de 1 ½ journée par enseignant.

RÉSUMÉ DE L'EXPÉRIMENTATION :

Dès avant la mise en place du projet, l'équipe pédagogique s'est d'abord penchée sur l'élaboration d'un cadre de références afin de soutenir les intervenants dans leurs actions et d'accompagner les élèves dans leur cheminement : on a considéré leur réussite de façon différenciée; on voulait placer ces mêmes élèves au cœur de leur réussite et enfin on voulait miser sur leurs forces et sur les ressources du milieu.

Comme principes guidant l'action, on s'est entendu sur le fait que la pédagogie différenciée devait être privilégiée et qu'une bonne planification de l'enseignement et de l'évaluation permettrait de bien différencier.

À la suite d'une identification des clientèles visées, l'équipe d'animation s'est assurée de l'engagement préalable des participants (annexe I) : encore fallait-il que chacun veuille s'impliquer en différenciation ?

Au plan structurel, lors de l'an 1, une classe-laboratoire a été mise en place dans chaque école, à partir de laquelle gravitaient des classes satellites. Ainsi, 10 enseignants et 2 orthopédagogues volontaires ont pu bénéficier de six rencontres de formation; parmi les thèmes abordés, on note :

les concepts théoriques de la différenciation, les problématiques vécues en salle de classe, la planification et le développement d'outils pertinents, les connaissances actuelles sur le cerveau, la métacognition, les styles d'apprentissage, les intelligences multiples, les devoirs et leçons, la collaboration des parents, le soutien de la direction et des services éducatifs, le non-redoublement et l'évaluation différenciée.

Bien évidemment, tous ces concepts n'ont pas été entièrement approfondis, mais l'engouement manifesté par les enseignants et les orthopédagogues auprès des conseillères pédagogiques a incité la direction des services éducatifs à vouloir poursuivre, mais cette fois en équipe-cycle école en l'an 2 : plus de participation, pas de classe-laboratoire, suivi effectué par les conseillères pédagogiques de réseau.

Comme critères à retenir, les participants devaient vouloir travailler en cycle selon les principes de la différenciation pédagogique et avoir des partenaires, tels les orthopédagogues et les spécialistes. La réponse fut plus qu'évidente : 32 enseignants dont 2 spécialistes ont manifesté leur intérêt au projet (annexe II) : quatre jours de formation ont été vécus et un accompagnement soutenu et assidu pour les classes régulières a été effectué par les conseillers pédagogiques. C'est donc dire que rien n'a été épargné au plan humain pour la réussite du projet. Toutefois, les conseillers pédagogiques occupés à répondre aux besoins des enseignants et des écoles auraient apprécié se rencontrer plus souvent pour échanger, faire le point, s'entraider, laisser des traces...

RÔLE DE L'ENSEIGNANT

Quant aux enseignants, ils ont accueilli de bon gré l'accompagnement des conseillers pédagogiques et l'aide des orthopédagogues; ils auraient eu besoin de plus de temps de libération pour la formation et surtout pour échanger, collaborer entre eux et connaître les récents développements et les bons coups dans les autres réseaux. Par ailleurs, le rôle des enseignants semble avoir changé au regard des élèves : on a noté une gestion de classe transformée et améliorée, un plus grand partage du pouvoir en salle de classe, une plus forte attention aux élèves en difficulté, une réponse davantage centrée sur les besoins de l'élève, une plus grande flexibilité à l'intérieur de la classe, un regard différent sur la personne de l'élève et sur la classe en général.

CLASSE-LABORATOIRE :

Lors de l'an 1, la classe-laboratoire a constitué la porte d'entrée de la différenciation pédagogique à l'école. L'enseignant(e) de la classe-laboratoire, sous la supervision des conseillers pédagogiques et avec l'aide de l'orthopédagogue, s'engageait à faire vivre des situations d'apprentissage-type à ses élèves et à adopter une démarche particulière.

Dans un premier temps l'enseignant devait faire le portrait de sa classe et faire ressortir les forces et lacunes de chacun, en considérant que l'élève était au centre de ses apprentissages. Il devait en outre élaborer des outils et les valider avec ses élèves. En outre, il devait s'assurer de la collaboration des parents et s'engager à produire une vidéo sur le déroulement en salle de classe, qui éventuellement devrait servir aux classes satellites et ailleurs dans les autres écoles comme outil de promotion et d'information.

De fait, plusieurs exemples de réussite ont été enregistrés, entre autres une différenciation par le plan de travail, la variation des styles d'apprentissage, l'utilisation du portfolio comme outil de suivi dans la progression des apprentissages de l'élève, la fabrication d'outils adéquats et le rayonnement dans les autres écoles.

Toutefois, l'implantation du programme de formation ministériel ne fut pas chose facile dans un contexte houleux de négociation. Les enseignants de la classe-laboratoire ont tous vécu une période d'isolement et se sont sentis seuls et coupés des autres enseignants, ce qui n'a pas favorisé du tout l'esprit d'équipe et le travail de collaboration. On a noté enfin que si les temps de rencontres entre les intervenants avaient été plus nombreux, le projet dans son ensemble aurait mieux fonctionné et fourni de meilleurs résultats.

CLASSES SATELLITES :

À la suite des commentaires et des observations qui ont été formulés à l'équipe des conseillères pédagogiques, plusieurs enseignants ont mentionné avoir effectué des changements au regard de leurs pratiques pédagogiques habituelles. Dans les écoles, les échanges verbaux et les partages d'outils ont été plus nombreux. Cependant, la plupart ont déploré le peu de rencontres d'accompagnement qui s'avèrent un élément clé pour la motivation, la rétroaction et la poursuite du travail.

COLLABORATION DES PARENTS :

Bien entendu, les parents ont été mis à contribution lors de la présentation du projet et ses implications. À chaque année, les parents ont participé à trois rencontres d'information pour comprendre le bulletin et le portfolio. Quelques-uns ont même été rencontrés de façon individuelle en cours d'année pour discuter de l'évolution de leur enfant et de son cheminement.

PERSPECTIVE :

L'expérimentation poursuivie au cours des deux années scolaires 2003-2004 et 2004-2005 a fait l'objet d'une vidéo dans laquelle on peut voir une classe en action; celle-ci a été présentée aux directions d'école, qui à leur tour l'ont fait visionner à leur équipe-école, afin de susciter les échanges avec les enseignants. À cet effet, un document produit par la commission scolaire et intitulé : « Assises théoriques et pistes d'application de la différenciation pédagogique », est disponible à la Direction des services éducatifs.

De même, les conseillers pédagogiques dans leur réseau respectif informent les enseignants non encore impliqués des résultats obtenus à ce jour.

Pour l'an 3, soit durant l'année scolaire 2005-2006, les conseillers pédagogiques poursuivront le travail bien engagé et dispenseront eux-mêmes la formation aux enseignants. Il faudra compter sur la collaboration des directions d'école pour permettre certains dégagements sur le temps de classe pour de la formation d'appoint.

Certaines inquiétudes, par contre, sont légitimes dans le contexte scolaire actuel et risquent de mettre en péril la réussite de ce projet.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX :

Un projet d'une telle envergure mobilise certes tout le réseau scolaire et s'avère bénéfique et profitable aux élèves, dans la mesure où les ressources financières sont adéquates.*

Les libérations d'enseignants et les sessions de formation dispensées par des personnes-ressources de l'extérieur coûtent cher; il faut donc miser sur le soutien des conseillers pédagogiques, le support occasionnel des orthopédagogues, l'éclairage du psychologue et des autres professionnels de l'école et l'apport des échanges interpersonnels des enseignants.

Avec l'aide et la collaboration des directions d'école qui croient au renouveau pédagogique, il faut trouver des moyens pour faire vivre un tel projet auprès des élèves : c'est là tout le sens pédagogique et humain donné à cette réforme.

Dans un contexte de négociation cahoteuse malgré toute la bonne volonté des enseignants, des conseillers pédagogiques et des directions d'école, rien n'est complètement acquis en ce domaine. Sans support ni accompagnement extérieur, le retour aux bonnes vieilles habitudes est prévisible... Tout de même, les gens impliqués dans le projet reflètent un certain optimisme qu'il est bon de communiquer.

REMERCIEMENTS :

Les responsables de la recension des projets d'initiatives locales de la commission professionnelle des services éducatifs félicitent l'équipe des services éducatifs de la Commission scolaire des Navigateurs, plus particulièrement madame Geneviève Saint-Maurice, conseillère pédagogique, qui nous a alimentés de sa documentation, mesdames Johanne Jalbert et Caroline Pinard, conseillères pédagogiques, qui ont accepté d'échanger sur le projet en cours, ainsi que madame Marylène Bourget, enseignante de l'école Charles-Rodrigue, qui nous a entretenus du travail ardu de la classe-laboratoire.

Nous tenons à remercier ces personnes pour leur grand souci professionnel ainsi que madame Esther Lemieux, directrice des services éducatifs, qui nous a gentiment facilité la tâche par ses commentaires pertinents sur la poursuite du travail.

Nous espérons avoir fait ressortir les points saillants de cette heureuse initiative pédagogique qui sert de point d'ancrage à toute cette vaste entreprise d'implantation du programme d'étude renouvelé

* Pour l'année scolaire 2004-2005, la commission scolaire a choisi d'investir un montant de 97 000 \$ à répartir entre les 8 réseaux d'une population globale de 23 000 élèves.

ANNEXE I

2003-2004 PARTICIPANTS PROJET CRAC

TITRE : Classe-laboratoire et différenciation pédagogique

<u>Non des participants</u>	<u>École</u>	<u>Téléphone</u>
1. Marylène Bourget	Charles-Rodrigue*	938-8571
2. Marthe Fortin	Sainte-Marie	838-8565
3. Victor Demers	Du Ruisseau	838-8560
4. France Grégoire (Carole Barrette)* a.s. École débourse 5 jrs de libération	Charles-Rodrigue	838-8571
5. Martine Guay (Hélène Lavoie, ortho)*	Auberivière	838-8553
6. Louise Leblanc	Paul VI	881-3931
7. Sylvie Lemay (bassin de mutation)	La Source	728-4033
8. Isabelle Ricard	Saint-Dominique	838-8545
9. Sylvie Tremblay	Sainte-Hélène	832-2921
• Classe labo		

Personnes responsables : Geneviève St-Maurice, c.p. - Johanne Jalbert, c.p.
Caroline Pinard, c.p.a.s

2003-10-06

ANNEXE II

2004-2005

PARTICIPANTS AU PROJET CRAC

ÉCOLES	NOMS DES PARTICIPANTS
La Ruche	Lyne Lachance et Sylvie Groleau (3 ^e cycle)
Le Tournesol	Myriam Ferland et Brigitte Matte (1 ^{er} cycle)
Plein-Soleil	Manon Hallé et Denyse Grenier (2 ^e cycle)
Du Ruisseau	Sonia Turcotte et France Fortin (2 ^e cycle)
L'Épervière	Denise Demers et Mélanie Bédard (3 ^e cycle)
La Caravelle	France Gagné et Karine Hamel (1 ^{er} cycle)
	Jacqueline Flamand et Caroline Carrier (2 ^e cycle) et un enseignant d'anglais
	Isabelle St-Denis et Andrée Pelletier (3 ^e cycle) ???
Étienne-Cartier	Maude Gagné et Julie Rousseau (1 ^{er} cycle) spécialiste d'éducation physique
Amitié	Julie Gingras et Danielle Ouellette (2 ^e cycle)
Desjardins	Isabelle Arial et Annie Gagné (3 ^e cycle)
Charles-Rodrigue	Marylène Bourget et Valérie Fortier (3 ^e cycle)
St-Dominique	Isabelle Ricard et Marthe Fortin (2 ^e cycle)
	Monique Meloche et Nicole Ruel (2 ^e cycle)
Notre-Dame D'Etchemin	Marjolaine L'Heureux et Sylvie Pichette (1 ^{er} cycle)
	TOTAL : 32 participants dont 2 spécialistes

PROJET D'INITIATIVES LOCALES

AVERTISSEMENT

Les projets d'initiatives locales sont issus de la volonté d'éducateurs qui choisissent de nouvelles avenues pour la réussite de leurs élèves. L'Association des cadres scolaires du Québec félicite toutes les personnes qui expérimentent la différenciation pédagogique et les encourage à poursuivre sans porter de jugement sur la valeur des expériences poursuivies.

5. PROJET SUR L'APPRENTISSAGE DE L'HOMOPHONE [sc] PAR L'INTERMÉDIAIRE DES INTELLIGENCES MULTIPLES³

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME :

Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

PERSONNES CONCERNÉES PAR L'EXPÉRIMENTATION :

Nicole Duquette, enseignante
Diane Provost, orthopédagogue

ORIGINE DU PROJET :

Un groupe de travail sur les solutions de rechange au redoublement fut créé à l'initiative du Comité régional de coordination pédagogique (CRCP) de l'Outaouais. À l'origine, ce groupe avait pour mandat de réfléchir et de proposer des moyens visant à doter les enseignants de l'Outaouais de stratégies et de moyens novateurs en vue de trouver des solutions de rechange au redoublement. Ce groupe a décidé de retenir une alternative au redoublement, soit la différenciation pédagogique⁴. Après avoir présenté les bases théoriques de la différenciation pédagogique, le groupe a sollicité, sur une base volontaire, des enseignantes et des enseignants intéressés à vivre des applications qui permettaient d'établir des liens entre la théorie et la pratique.

³ Une grande partie du texte de cette expérimentation est tirée du document élaboré par le Groupe de travail sur la différenciation pédagogique en Outaouais, La différenciation pédagogique : théories et applications, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – Direction régionale de l'Outaouais, 2005.

⁴ Les auteurs conçoivent la différenciation pédagogique comme une philosophie axée sur l'accès à la réussite du plus grand nombre sur les plans de l'instruction, de la socialisation et de la qualification : « on ne naît pas expert en différenciation pédagogique, on le devient ».

CONTEXTE DU PROJET :

Ce projet d'expérimentation en différenciation est né du besoin d'une enseignante qui remarque que ses élèves, lorsqu'ils sont en situation d'écriture, n'appliquent pas les règles grammaticales enseignées en classe. Alors cette enseignante, en collaboration avec l'orthopédagogue, décide de mettre à l'essai une façon différente de faire apprendre une règle grammaticale, soit l'apprentissage de l'homophone (ses-ces-sais-sait-s'est-c'est). Comme ce groupe-classe expérimentait des activités de gestion mentale depuis deux ans, la présentation des intelligences multiples était adaptée à son cheminement. Pour que les élèves puissent réaliser des productions variées, ils devaient apprendre à mieux se connaître et découvrir les différentes facettes de leur intelligence.

Le projet s'est déroulé dans une école de milieu rural avec 18 élèves multiâges du troisième cycle du primaire.

OBJECTIFS DU PROJET :

- Utiliser correctement à l'écrit les homophones ciblés
- Comprendre les règles relatives à ces homophones et être capable de les expliquer à ses pairs et à l'enseignante
- Amener l'élève à mieux se connaître, à l'aide d'activités portant sur les intelligences multiples lui permettant de faire des choix plus éclairés quant à sa production
- Rendre l'élève plus actif dans l'apprentissage de ces homophones, ce qui est essentiel à la production de textes variés.

DESCRIPTION DU PROJET :

Les élèves doivent, en sous-groupes, préparer de façon originale l'explication des règles de l'homophone ciblé et en faire la présentation aux autres élèves de la classe. De plus, les élèves découvriront, à l'intérieur d'activités structurées, les différentes intelligences et celles qui prédominent chez eux. C'est à partir de leurs découvertes sur les intelligences et en tenant compte de leurs goûts et de leurs champs d'intérêts que la formation des équipes a eu lieu.

RESSOURCES MATÉRIELLES :

- Affiches des intelligences multiples
- Liste de certaines manifestations se rattachant aux intelligences
- Questionnaire sur les intelligences et grille des résultats
- Évaluation et corrigé (test d'expérimentation)

RÉSUMÉ DE L'EXPÉRIMENTATION :

Après leur avoir enseigné explicitement les homophones, l'enseignante observe que ses élèves ne les appliquent pas comme il faut lors d'une production écrite. De plus, les élèves ont des profils cognitifs différents et il y a des écarts dans le développement de leurs compétences. Il y a plusieurs élèves à risque, dont trois présentant des problèmes spécifiques en lecture et en écriture, une qui est dysphasique et un autre qui a des problèmes socio-affectifs. Ces élèves ont des champs d'intérêt et une motivation à

apprendre variables ainsi qu'une maturité et des acquis différents, ce qui fait que la signification de la tâche n'est pas la même pour tous.

Sur le plan du contenu, la différenciation réside dans le matériel utilisé. Le contenu spécifique des homophones demeure le même pour tous les élèves. Par contre, le matériel utilisé, tout au long du projet, pouvait être différencié. Il s'agissait notamment de grammaires, de référentiels et d'affiches. Il a été noté que les élèves ayant un problème spécifique de lecture utilisaient davantage les affiches que les grammaires.

Sur le plan des processus, la différenciation réside dans les moyens utilisés pour faire apprendre les homophones. La coopération est un moyen qui a été privilégié à différentes phases du projet; par exemple, lors de l'activation des connaissances antérieures, le graffiti a été utilisé. Pendant la phase de préparation, les élèves, regroupées en équipe, ont joué différents rôles. La démarche de l'enseignement stratégique a été utilisée pour rendre l'élève actif tout au long de son processus d'apprentissage. De plus, une auto-évaluation s'est faite en visionnant une vidéo utilisée lors de l'enregistrement de chacune des présentations des équipes pour montrer qu'elles avaient réussi l'apprentissage visé.

Sur le plan des productions, la différenciation réside dans les façons variées que les élèves utilisent pour présenter ce qu'ils ont appris. L'importance a été mise sur les véhicules de communication permettant aux élèves de démontrer leur compréhension de l'apprentissage visé. Les outils d'expression furent très variés compte tenu de leurs forces, de leurs champs d'intérêt et de leurs tâches au sein de l'équipe. Les élèves ont illustré leur compréhension à l'aide de dessins, d'affiches, de jeux-questionnaires, de sketches, de mimes et d'un rap. À la fin, ils ont préparé et animé une mini-évaluation des homophones appris.

Sur le plan des structures, la différenciation réside dans les divers regroupements. Le travail s'est fait en classe et dans différents locaux de l'école facilitant l'entraide, le travail d'équipe et la créativité. Les élèves étaient regroupés selon leurs champs d'intérêt et leurs goûts. Tout au long du projet, les regroupements ont varié en fonction des tâches, soit un grand groupe pour des mises en commun et des activités structurées sur les intelligences multiples et des sous-groupes lors des travaux d'équipe. La mise en marche de ce projet s'est déroulée sur plusieurs jours.

RÔLE DES ENSEIGNANTS :

On a noté que les enseignants concernés devenaient plus des médiateurs et des accompagnateurs auprès des élèves que des transmetteurs de savoirs. Une plus grande ouverture au travail d'équipe s'est progressivement installée entre les personnes concernées par l'expérimentation.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

Plusieurs compétences professionnelles sont sollicitées dans un contexte de changement. On mentionne plus particulièrement :

- la gestion du changement
- la gestion de la pédagogie
- la gestion différenciée
- la gestion du temps

- la gestion du stress
- la gestion du personnel

On souligne que ces compétences professionnelles à développer ne peuvent se réaliser sans accompagnement, soit par le coaching soit par le mentorat.

IMPACTS SUR LES ÉLÈVES :

Le succès de cette expérimentation réside, entre autres, dans une hausse de la motivation des élèves et l'observation d'une meilleure réussite au plan scolaire.

ANIMATION ET PILOTAGE DU PROJET :

Le projet a été encadré par le Groupe de travail régional. La direction de l'école et les gestionnaires de la commission scolaire ont été impliqués de même que la Direction régionale de l'Outaouais qui a apporté un soutien financier à la recherche.

PERSPECTIVES :

Le groupe de travail souhaite généraliser l'expérimentation à d'autres milieux dans l'Outaouais. Une publication est prévue dans la revue Vie Pédagogique. Le document produit par le Groupe de travail contribuera à exporter vers d'autres milieux des exemples de différenciation pédagogique.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX :

En conclusion, ce projet est un bel exemple de travail de concertation et de partage des responsabilités entre les différents intervenants scolaires; il illustre, entre autres, comment les personnes-ressources de différents services éducatifs complémentaires, dont l'orthopédagogue, peuvent collaborer à la réalisation d'activités d'apprentissage favorisant la réussite d'un grand nombre d'élèves.

On a aussi noté l'importance du leadership pédagogique de la direction de l'école et du devoir de supervision qu'elle doit jouer. On remarque de plus que le rôle des conseillers pédagogiques, tout en étant différent de celui du gestionnaire, est complémentaire et essentiel.

REMERCIEMENTS :

La synthèse de ce projet a été réalisée grâce aux informations recueillies auprès de madame Suzanne Guillemette, coordonnatrice à la C. S. des Draveurs et prêtée à la direction régionale de l'Outaouais pour soutenir et implanter la différenciation pédagogique auprès des enseignants des commissions scolaires.

Un merci tout à fait spécial s'adresse à monsieur Jean Bouchard, professionnel en communication, recherche et partenariat, de la direction régionale de l'Outaouais qui a collaboré au projet d'implantation de la différenciation pédagogique et qui nous a guidé dans nos recherches d'expertise. Il faut rappeler qu'en 2001, un groupe de travail sur les solutions de rechange au redoublement fut créé à l'initiative du Comité régional de coordination locale (CRCP) de l'Outaouais : la différenciation pédagogique est présentée comme une alternative au redoublement, mais non comme une panacée.

PROJET D'INITIATIVES LOCALES

AVERTISSEMENT

Les projets d'initiatives locales sont issus de la volonté d'éducateurs qui choisissent de nouvelles avenues pour la réussite de leurs élèves. L'Association des cadres scolaires du Québec félicite toutes les personnes qui expérimentent la différenciation pédagogique et les encourage à poursuivre sans porter de jugement sur la valeur des expériences poursuivies.

6. PROJET D'OFFRE DE SERVICE POUR LA FORMATION D'ENSEIGNANTS EN DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME :

Commission scolaire Marie-Victorin
13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil – (450) 670-0730

ÉTABLISSEMENTS IMPLIQUÉS DANS LE PROJET :

- École Carillon
- École Paul-Chagnon
- École Samuel-de-Champlain
- École Marie-Victorin

PERSONNES CONCERNÉES PAR L'EXPÉRIMENTATION :

- France Blouin, conseillère pédagogique
- Isabelle Vachon, conseillère pédagogique
- France Lepetitcorps, conseillère pédagogique
- Céline Béland, conseillère pédagogique

ORIGINE DU PROJET :

À la suite de l'intégration des élèves en difficultés d'apprentissage en classes ordinaires, les enseignants éprouvent le besoin d'être mieux outillés : ils considèrent que la gestion d'un groupe d'élèves hétérogènes représente un défi de taille. Par le biais de la différenciation pédagogique, les conseillères pédagogiques souhaitent les amener à optimiser leurs forces en travaillant en équipe-cycle, afin de mieux répondre aux besoins diversifiés de leurs élèves.

Au préalable, certains conseillers pédagogiques ont entrepris différentes mises à jour et formations au regard de la différenciation pédagogique; ainsi, des personnes-ressources

telles que mesdames Nicole Tardif et Jacqueline Caron ainsi que monsieur Gervais Sirois ont été sollicitées pour leur expertise en ce domaine.

Par la suite, les conseillers pédagogiques ont mis en commun leurs expériences de formation et leurs compétences et ont par la suite préparé une offre de service à l'endroit des enseignants afin de les sensibiliser aux concepts liés à la différenciation pédagogique : plusieurs rencontres de formation portaient sur le thème de la différenciation pédagogique, chaque conseiller pédagogique gardant en tête d'intégrer ces principes à sa formation.

CONTEXTE DU PROJET :

Comme on peut le constater, le projet de la Commission scolaire Marie-Victorin s'apparente davantage à de la formation d'enseignants davantage qu'à une expérimentation systématique en salle de classe : on préfère préparer les enseignants et réserver l'expérimentation pour l'année suivante, tout en laissant la liberté aux enseignants des quatre écoles visées d'effectuer des essais avec leur groupe-classe et en équipe-cycle.

À noter que ce projet entend s'arrimer sur la structure d'animation proposée en Montérégie, projet présenté par le comité-conseil régional des services éducatifs de la Montérégie et décrit précédemment dans ce texte.

OBJECTIFS DU PROJET :

- Sensibiliser les enseignants aux concepts liés à la différenciation pédagogique;
- Amener les enseignants à reconnaître les gestes de différenciation pédagogique qu'ils font déjà;
- Amener les enseignants à s'entendre, en équipe-cycle, sur des éléments à développer pour mieux différencier.

DESCRIPTION DU PROJET :

Tel qu'indiqué plus avant, le projet de formation s'est présenté sous la forme d'une offre de service acheminée aux personnels des quatre écoles visées avec comme préoccupation de répondre à certains problèmes de fonctionnement d'une classe hétérogène, notamment en fonction d'objectifs et d'évaluation d'apprentissages diversifiés, à partir d'un même programme de formation.

Ainsi, les équipes-écoles ont été sensibilisées et ont pu recevoir une formation d'appoint sur certaines caractéristiques des élèves : intelligences multiples, styles d'apprentissage, liens d'attachement...

Pour ce faire, les directions d'école ont accepté de libérer leur personnel pour l'équivalent d'une demi-journée en équipe-cycle.

Il faut préciser ici qu'il fallait que la demande de formation émane de l'équipe-école plutôt que d'être imposée.

RÉSUMÉ DE L'EXPÉRIMENTATION :

À la suite de l'offre de service, tous les enseignants ont reçu une documentation pertinente, i.e. en lien avec les problématiques vécues :

Phase 1 : sensibilisation au concept de différenciation;

Phase 2 : caractéristiques de l'hétérogénéité;

Phase 3 : application de la différenciation pédagogique.

Or, dans les quatre écoles impliquées dans le projet, des voies différentes ont pu être empruntées. Ainsi, à l'école Carillon, où s'observe une forte concentration d'élèves en difficulté d'apprentissage, les enseignants des classes de DM ont mis en application les intelligences multiples alors que ceux des classes de DIL ont voulu situer leurs élèves quant à leur niveau de compétence en français et en mathématique : ils ont reçu trois jours de formation sur des mises en situation de différenciation pédagogique en français et en mathématique.

ANIMATION ET PILOTAGE DU PROJET :

Malgré le fait que plusieurs liens aient été tissés avec les orthopédagogues « bohémiennes » affectées à ces écoles, il faut avouer que ce projet a accusé certaines difficultés majeures qu'il importe de noter pour le bénéfice des lecteurs. De la part des conseillères pédagogiques, on déplore le manque de suivi individualisé des enseignants des écoles visées. Bien évidemment, ce manque de suivi s'est transposé en manque d'engagement de la part de certains enseignants, avec le résultat qu'aucune équipe-cycle n'a développé de projet concernant la différenciation pédagogique chez ses élèves. De plus, comme le mandat initial était peu étayé, il s'est avéré difficile de mesurer tous les impacts de cette non-réussite.

Comme autre source de difficultés, on déplore le peu d'engouement et d'engagement de la part des directions d'école, sans doute à cause d'un manque de préparation et d'information quant aux enjeux poursuivis et aussi d'autres préoccupations d'ordre moins pédagogique. Si la différenciation pédagogique, comme philosophie ou façon de concevoir l'enseignement et l'apprentissage, constitue un défi pour tous les enseignants au regard du curriculum, de leur enseignement, de leur rôle dans l'apprentissage et l'évaluation des élèves, il ne faut pas oublier le rôle prépondérant de la direction d'école dans ce contexte; il doit être le catalyseur qui s'assure que la différenciation pédagogique s'implante et se vive dans son établissement. Si l'on veut que les enseignants s'impliquent et commencent à développer des classes où se vit la différenciation pédagogique, un changement de cap s'impose de la part de la direction d'école : c'est à la direction des services éducatifs qu'incombe d'abord le mandat de responsabiliser l'équipe de direction à toute la problématique de la différenciation pédagogique en classe, de proposer un plan de formation continue aux écoles, de les aider à réfléchir sur leurs croyances au regard de la différenciation, de les soutenir en vue de construire une vision partagée à ce sujet. Il s'agit là d'un long parcours difficile pour les écoles, si l'on veut promouvoir et mener à terme un projet de différenciation pédagogique dans son école.

Comme le projet ne fait que débiter, considérant les quelques difficultés rencontrées, une sérieuse remise en question s'impose afin de sensibiliser et de mobiliser tous les acteurs impliqués dans cette vaste opération.

COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES ET PROFESSIONNELLES :

Compte tenu des compétences sollicitées fort nombreuses, faut-il avouer, requises de la part des différents intervenants et surtout des difficultés à répondre de façon claire à ce questionnement, il a été jugé opportun de reporter ces informations et leur traitement à une étape ultérieure.

PERSPECTIVE :

À la suite des tentatives plus ou moins fructueuses effectuées dans les quatre écoles supervisées par les quatre conseillères pédagogiques, il y a lieu, croyons-nous, de revoir les rôles de chacun des intervenants impliqués (services éducatifs, directions d'école, enseignants, orthopédagogues...) et d'étayer davantage un plan d'intervention (information, formation, application, suivi, évaluation).

À partir de la documentation fort bien préparée et compréhensive, avec l'aide des directions d'école, il faut amener les enseignants à répondre à l'offre de service qui leur permettra sans aucun doute de réfléchir sur leurs pratiques pédagogiques et à s'impliquer sur la voie de la différenciation pour la réussite de tous les élèves.

Le fait que les conseillères pédagogiques envisagent de s'associer au projet de la Montérégie et y participent activement est un gage de succès.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX :

Au terme d'une première année de vécu de ce projet d'initiatives locales qui vise d'abord à une sensibilisation des intervenants au concept de la différenciation pédagogique dans quatre écoles primaires de la commission scolaire, il faut bien constater qu'un processus de changement ne s'improvise pas, que les mentalités et les habitudes de travail ne se modifient pas sans peine; qu'un travail soutenu d'information et de formation s'impose; qu'un soutien de la part de tous les intervenants (cadres, professionnels, parents) associés à l'apprentissage des élèves est essentiel à la réussite d'un tel projet. Sans le leadership des services éducatifs et des directions d'école, il sera difficile d'engager les enseignants dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel en vue de la réussite du plus grand nombre sur les plans de l'instruction, de la socialisation et de la qualification.

Pour l'heure, les conseillères pédagogiques ont assuré la formation afin qu'en pratique, les enseignants puissent développer leurs compétences dans les diverses composantes de la différenciation pédagogique : plus l'enseignant deviendra habile, plus il maîtrisera l'art de différencier sa pédagogie et d'en faire profiter tous ses élèves.

À ce sujet, les professionnels de la commission scolaire sont optimistes tout en demeurant réalistes : la différenciation pédagogique et l'organisation en cycle impliquent la collaboration des autres enseignants et le travail d'équipe : cette collaboration crée un contexte favorable au partage des expertises et facilite la gestion des ressources à mettre en place pour créer et réaliser des activités pédagogiques variées.

En terminant, il faut rappeler que ce projet visait à mieux outiller les enseignants des classes ordinaires pour faire face à l'intégration d'élèves présentant des difficultés d'apprentissage et à la gestion de groupes hétérogènes. En dépit des contraintes vécues et des difficultés rencontrées, les objectifs du projet ont été atteints dans le cadre de cette

première phase de sensibilisation; si plusieurs choses ont été dites lors de cette première année de formation, bien des aspects doivent être consolidés et mis à l'essai : l'accompagnement des équipes d'enseignants sera sans doute accru...

REMERCIEMENTS :

Les grandes lignes de cette synthèse ont été formulées grâce à la généreuse collaboration de madame France Blouin, conseillère pédagogique, qui a agi comme porte-parole des autres conseillères pédagogiques et aussi comme leader dans le développement du concept de différenciation pédagogique dans les écoles.

PROJET D'INITIATIVES LOCALES

AVERTISSEMENT

Les projets d'initiatives locales sont issus de la volonté d'éducateurs qui choisissent de nouvelles avenues pour la réussite de leurs élèves. L'Association des cadres scolaires du Québec félicite toutes les personnes qui expérimentent la différenciation pédagogique et les encourage à poursuivre sans porter de jugement sur la valeur des expériences poursuivies.

7. PROJET D'EXPÉRIMENTATION EN DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE DE CINQ SITUATION D'APPRENTISSAGE AUX COMMISSIONS SCOLAIRES DES GRANDES-SEIGNEURIES ET DU VAL-DES-CERFS

IDENTIFICATION DES ORGANISMES :

Comité régional des Services éducatifs de la Montérégie
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
Commission scolaire du Val-des-Cerfs

ÉCOLES IMPLIQUÉES DANS L'EXPÉRIMENTATION :

École de l'Odyssée (C.S. des Grandes-Seigneuries)
École Saint-Jacques (C.S. du Val-des-Cerfs)

PERSONNES CONCERNÉES PAR L'EXPÉRIMENTATION :

Monique Authier, Marie-Claude Racine, enseignantes, École Saint-Jacques
Martine Chamberland, Rachel Girard, Marie-Claude Martel, Lina Ouimet, enseignantes,
École de l'Odyssée
Aline Boulanger, conseillère pédagogique (C.S. des Grandes-Seigneuries)
Odette Baribeau, consultante.

ORIGINE DU PROJET :

Dans le cadre d'une réflexion sur la différenciation pédagogique entreprise par le Comité régional des Services éducatifs de la Montérégie, les directrices et directeurs des Services éducatifs ont inscrit, dans leur plan d'action, leur volonté

- d'élaborer ou de valider des modèles appliqués de différenciation pédagogique s'appliquant à tous les élèves, qu'ils soient en voie régulière ou en adaptation;
- d'expérimenter ces modèles dans un contexte de classe régulière;
- de présenter des recommandations quant aux conditions d'applicabilité en classe.

Pour réaliser ce mandat, un sous-comité de travail a été formé au cours de l'année scolaire 2002-2003. L'expérimentation s'est déroulée de février 2003 à mai 2004 et le rapport final d'expérimentation a été produit à la fin de l'année scolaire 2003-2004.

CONTEXTE DE L'EXPÉRIMENTATION :

Les enseignantes retenues pour former le sous-comité de travail, et qui réalisaient les expérimentations dans leur salle de classe, étaient intéressées par la différenciation pédagogique mais elles n'avaient pas ou peu d'expérience dans le domaine. Elles devaient cependant travailler en équipe-cycle. L'expérimentation s'est réalisée en classe ordinaire.

Les situations d'apprentissage réalisées au cours de l'expérimentation respectent le Programme de formation et elles ont été construites selon les principes du socioconstructivisme : les tâches sont construites autour d'un obstacle, elles impliquent une production finale et sollicitent le travail d'équipe.

Afin de démontrer la possibilité du travail en cycle, les regroupements impliquaient tous les élèves des classes associées, c'est-à-dire que les équipes étaient composées d'élèves de la première et de la deuxième année du cycle.

L'expérimentation des situations d'apprentissage a donc mis l'accent sur la constitution des regroupements d'élèves selon la difficulté de la tâche et non selon les difficultés des élèves. Ces derniers ont donc été regroupés par niveau de développement au regard de la tâche à réaliser.

Tout au long de l'expérimentation, les enseignantes ont bénéficié du soutien de la conseillère pédagogique membre du sous-comité de travail.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET :

Dans le cadre du mandat présenté précédemment, le sous-comité de travail devait présenter une application concrète de la différenciation pédagogique dans un contexte de cycle. Il faut de plus rappeler que cette recherche s'inscrivait dans la foulée de l'implantation de la réforme, d'une préoccupation d'intégration d'élèves en difficulté dans les classes ordinaires, d'une gestion de classes hétérogènes et d'une organisation scolaire respectueuse du cycle d'apprentissage.

RÉSUMÉS DES EXPÉRIMENTATIONS :

Cinq situations d'apprentissage ont été construites.

Au premier cycle

Les abécédaires. L'obstacle est l'ordre alphabétique. Les élèves ont été regroupés selon leur degré de maîtrise de l'ordre alphabétique. La tâche commune était de construire un abécédaire. La situation d'apprentissage proposait une production plus ou moins élaborée selon le regroupement : les plus faibles devaient produire un abécédaire ne comportant que des images classées selon la première lettre tandis que les plus forts devaient produire un abécédaire avec une lettre, une image et deux phrases qui riment. Deux compétences disciplinaires étaient visées : français langue d'enseignement (communiquer oralement et écrire des textes variés) et les arts plastiques (réaliser des créations plastiques

médiatiques). Trois compétences transversales étaient sollicitées : mettre en œuvre sa pensée créatrice, se donner des méthodes de travail efficaces et exploiter les TIC.

La ligne du temps de notre année. L'obstacle est de se situer dans le temps. Les élèves ont été regroupés selon leur degré de capacité à raconter et à situer dans le temps un événement survenu pendant la fin de semaine. La tâche commune était d'illustrer et situer un événement. La situation d'apprentissage proposait une production plus ou moins élaborée selon le regroupement : les plus faibles illustraient et situaient un événement de l'avant-midi et les plus forts illustraient et situaient un événement passé depuis deux ou trois jours. Une compétence disciplinaire était visée en univers social : construire sa représentation du temps. Deux compétences transversales étaient sollicitées : exploiter l'information et se donner des méthodes de travail efficaces.

Où suis-je? L'obstacle est le repérage dans l'espace. Les élèves ont été regroupés selon leur degré de capacité à se repérer dans l'espace. La tâche commune était de construire une maquette de l'école. La situation d'apprentissage proposait une production plus ou moins élaborée selon le regroupement : les plus faibles devaient construire une maquette de l'étage des classes, les moyens devaient construire une maquette du rez-de-chaussée de l'école, étage où il y a les services. Finalement, les plus forts devaient construire une maquette de toute l'école. Une compétence disciplinaire était visée en univers social : construire sa représentation de l'espace. Deux compétences transversales étaient sollicitées : se donner des méthodes de travail efficaces et coopérer.

Au deuxième cycle

Les dictionnaires farfelus. L'obstacle est l'ordre alphabétique. Les élèves ont été regroupés selon leur degré de maîtrise de l'ordre alphabétique. La tâche commune était de fabriquer un dictionnaire amusant. La situation d'apprentissage proposait une production plus ou moins élaborée selon le regroupement : les plus faibles devaient fabriquer un dictionnaire dont les entrées étaient un mot, une phrase définition et un dessin tandis que les plus forts devaient fabriquer un dictionnaire dont les entrées étaient un mot, sa nature, une phrase définition, une phrase simple et un dessin; leur production devait être faite avec l'ordinateur. Deux compétences disciplinaires étaient visées : en français (écrire des textes variés) et en arts plastiques (réaliser des créations plastiques médiatiques). Trois compétences transversales étaient sollicitées : mettre en œuvre sa pensée créatrice, se donner des méthodes de travail efficaces et exploiter les TIC.

Mode de vie chez les autochtones et en Nouvelle-France. Les obstacles sont la lecture et l'écriture. Les élèves ont été regroupés selon leur degré de maîtrise en lecture et en écriture. La tâche commune était de construire des maquettes représentant le mode de vie des Algonquiens, des Iroquoiens vers 1500 et des colons de la Nouvelle-France avant 1760. La situation d'apprentissage proposait de construire une production plus ou moins élaborée selon le regroupement : les plus faibles devaient construire une maquette illustrant le mode de vie des Algonquiens et des Iroquoiens. La recherche d'informations se faisait dans des textes adaptés à des lecteurs de 2^e cycle. Certains vidéos pouvaient être utilisés aussi. Les plus forts devaient construire une maquette illustrant le mode de vie des Algonquiens et des Iroquoiens; ils devaient illustrer également certains éléments du mode de vie des colons de la Nouvelle-France avant 1760. La recherche d'informations devait se faire dans toutes sortes de textes. L'équipe pouvait utiliser également l'informatique (cédérom et internet) pour la recherche d'informations. Deux compétences disciplinaires étaient visées : en français (lire des textes variés, écrire des textes variés et communiquer oralement). En univers social (lire l'organisation d'une société sur son territoire). Trois

compétences transversales étaient sollicitées : exploiter l'information, se donner des méthodes de travail efficaces et exploiter les TIC.

BÉNÉFICES POUR LES ENSEIGNANTES :

À la suite de l'expérimentation, les enseignantes ont fait valoir les principaux bénéfices qu'elles en ont retirés :

- une meilleure connaissance des élèves à cause des observations partagées;
- la satisfaction de pouvoir aider tous les élèves parce qu'ils sont regroupés par niveau de développement;
- des attentes plus réalistes au regard des élèves;
- la constatation du plaisir des élèves à travailler de cette façon, de leur engagement dans la tâche et de leur ténacité;
- la capacité d'observer les élèves, dans des situations variées, avec un nouveau regard;
- les échanges dans le contexte de l'expérimentation ont permis la réflexion sur l'ensemble des pratiques professionnelles;
- l'accroissement de la co-responsabilisation;
- l'engagement des enseignantes dans ce concept de différenciation amène aussi des changements dans d'autres aspects de leur travail dont une réflexion sur le rôle à donner aux devoirs et leçons;
- l'évaluation intégrée à l'apprentissage prend toute sa place parce que l'observation des apprentissages des élèves, tout au cours de l'activité, permet d'évaluer les apprentissages selon la situation de départ et la progression selon l'objectif visé. On peut donc parler d'évaluation authentique intégrée;
- la facilité de fournir de l'information pour une évaluation en cours et en fin d'apprentissage parce que l'évaluation est déjà prévue au moment de la planification de la situation;
- une meilleure connaissance du niveau de développement des élèves parce que les activités sont vécues en cycle (surtout pour les enseignantes de la deuxième année du cycle);
- le plaisir d'enseigner est accru parce que les enseignantes peuvent se consacrer à des activités de remédiation pour les élèves qui en éprouvent le besoin, sans avoir le sentiment de «voler» du temps aux élèves plus avancés.

BÉNÉFICES POUR LES ÉLÈVES :

À la suite de l'expérimentation, les enseignantes ont fait valoir des bénéfices intéressants pour les élèves. Les constats les plus fréquents sont les suivants :

- permet de revenir sur des apprentissages qui n'ont pas été complètement intégrés et de les consolider;
- augmente la motivation chez les élèves, particulièrement chez les élèves faibles, puisque les défis sont à leur portée;
- suscite un sentiment de fierté et d'accomplissement chez les élèves;
- permet d'observer et de travailler les compétences transversales;
- on constate que les défis proposés aux élèves forts étant à leur mesure, ils peuvent poursuivre leur élan sans entrave;
- on note aussi qu'ils doivent travailler plus fort pour résoudre les situations problématiques ce qui n'est pas toujours le cas quand l'activité est plus générale;
- on constate qu'un véritable travail en cycle s'est déroulé avec les élèves des deux années et qu'ils se sont intégrés facilement;

- la tâche commune (situation d'apprentissage complexe) a permis un véritable travail en coopération;
- les interventions des enseignantes sont toujours bien accueillies parce que tous les élèves de l'équipe partagent les mêmes préoccupations et se sentent concernés par le support apporté;
- les élèves ne sont pas portés à se comparer entre eux parce que l'effort exigé correspond aux capacités de chacun;
- à l'intérieur des regroupements, on peut ajouter un critère supplémentaire (sous-groupe) qui permet de travailler une problématique particulière chez les élèves; par exemple, regrouper des élèves qui attendent toujours qu'on leur dise quoi faire.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES EN COURS D'EXPÉRIMENTATION :

Malgré l'enthousiasme et la complicité qui ont été des facteurs de succès du pilotage de cette expérimentation, certains éléments plus difficiles ont été mentionnés :

- la gérance de regroupements d'élèves au 1^{er} cycle quand ces derniers sont peu habitués à travailler en équipe;
- l'inexpérience des enseignantes faisait en sorte qu'elles se sentaient un «devoir» de réussite et non comme une expérimentation qui exige des ajustements;
- la méconnaissance du Programme de formation;
- la difficulté de mise en place du journal de bord;
- la difficulté de témoigner des aspects significatifs de l'expérimentation et des apprentissages des élèves (1^{er} cycle);
- l'inquiétude de la part des enseignantes de poursuivre le projet.

Ces difficultés, résolues en cours d'expérimentation, ont démontré que ces difficultés font partie intrinsèquement d'une expérience novatrice. Elles n'ont pas eu suffisamment d'influence sur l'expérimentation mais elles seraient des facteurs à tenir compte dans une expérimentation ultérieure.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

Les compétences sollicitées sont les suivantes, par ordre d'importance :

- fondement de l'action sur une base théorique;
- construction dans l'action;
- climat affectif favorisant le travail en équipe;
- capacité de synthèse et d'écriture;
- développement d'une culture pédagogique;
- animation et gestion de groupes;
- maîtrise de la communication interpersonnelle.

COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES :

Les compétences sollicitées sont les suivantes, par ordre d'importance :

- conception et évaluation des dispositifs de différenciation;
- mise en place d'une organisation cycle et travail d'équipe;
- organisation et animation de situations d'apprentissage;
- gestion de la progression des apprentissages;
- implication des élèves dans leur apprentissage;
- devoirs et dilemmes éthiques liés à la profession;

- gestion de sa propre formation continue;
- information et implication des parents;
- participation à la gestion de l'école;
- utilisation des technologies de l'information.

PERSPECTIVES :

Ces expérimentations ont été diffusées à large échelle : congrès de l'ACSQ, ateliers dans différents colloques régionaux et nationaux, production d'une vidéo, etc.

Des retombées intéressantes ont eu lieu dans les milieux suite à ces expérimentations. Des situations d'apprentissage ont été construites et répétées dans un contexte de cycle selon les mêmes critères : activités vécues en cycle, regroupements selon l'obstacle à relever, planification rigoureuse dans le respect du programme de formation, etc.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX :

Tout au long de l'expérimentation, des réflexions ont été apportées et des questions ont été soulevées au regard de facteurs connexes à la différenciation pédagogique. Le contexte organisationnel, le rôle et la fonction des titulaires, des spécialistes et des orthopédagogues, l'engagement de la direction de l'école, la formation et l'accompagnement du personnel enseignant, l'information aux parents, etc. sont des éléments intrinsèquement liés à la gestion de la classe. La classe ne peut être fermée sur elle-même. La concertation de l'équipe-cycle-école et un véritable travail d'équipe deviennent des conditions essentielles au succès de la mise en place de la différenciation dans le milieu. Certains éléments positifs émergent cependant :

- il est possible de mettre en place des cycles d'apprentissage;
- la formule expérimentée démontre l'importance des cycles pour la mise en place d'un véritable travail d'équipe, pour sortir les enseignants de leur isolement et pour offrir aux élèves des situations d'apprentissage significatives et fécondes;
- le cycle n'est pas une fin en soi mais un moyen ponctuel qui favorise la réponse aux besoins des élèves;
- le cycle permet une véritable régulation des apprentissages des élèves en plus des bénéfices marginaux qu'ils en retirent et qui favorisent l'apprentissage, exemple l'estime de soi.